

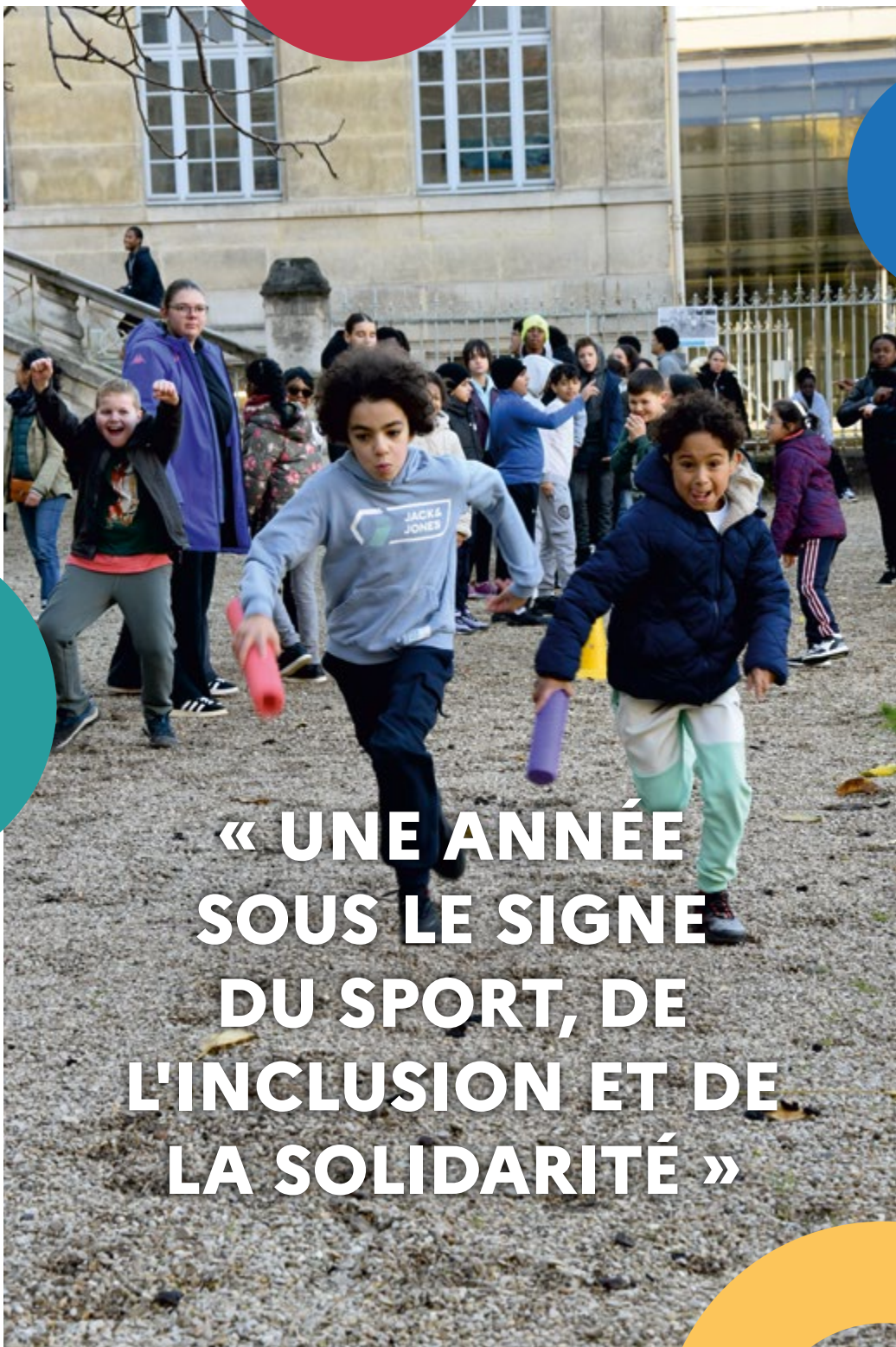


RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023-2024



institut national
de jeunes sourds
de Paris



**« UNE ANNÉE
SOUS LE SIGNE
DU SPORT, DE
L'INCLUSION ET DE
LA SOLIDARITÉ »**

Chers lecteurs, chers partenaires,

Dans la droite ligne de l'année précédente qui fut particulièrement constructive, l'année 2023-2024 a été marquée par une dynamique exceptionnelle pour l'Institut National de Jeunes Sourds de Paris. À travers des projets ambitieux et portés par l'engagement remarquable de nos professionnels, nous avons su valoriser la richesse de notre établissement au service des jeunes et de leurs familles.

L'année olympique : un moment fédérateur et inspirant

Cette année olympique à Paris restera gravée dans nos mémoires. Grâce au soutien de la DGCS et de l'Éducation Nationale, nos élèves, leurs familles et nos professionnels ont eu la chance d'assister à des compétitions des Jeux Olympiques et Paralympiques, une expérience riche en émotions et en enseignements.

Ces jeux n'ont pas seulement célébré les exploits sportifs, ils ont également contribué à faire avancer la cause du handicap en France et dans le monde. Les Français ont découvert des parcours de sportifs de haut niveau et ont mieux appréhendé la diversité des situations de handicap, qu'il soit moteur, visuel, auditif, psychique ou mental.

Valoriser la culture sourde à travers le sport

Dans notre mission de valorisation du patrimoine et de la culture sourde, nous avons choisi de mettre en lumière l'histoire et les exploits du sport sourd. Une exposition inédite sur le centenaire des premiers Jeux Internationaux Silencieux de Paris en 1924 a été organisée dans nos murs avec succès. Elle a permis de revivre la « folle semaine de Paris 1924 » et de célébrer une culture sportive sourde bien vivante, en écho aux prochains Deaflympics prévus en 2025 au Japon.

Ce travail de mémoire et de célébration a renforcé la fierté de nos élèves et de notre communauté, et a rappelé que l'histoire des sourds est profondément inscrite dans celle du sport.

Des marqueurs d'engagement pour nos jeunes

En parallèle de cette effervescence sportive, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre projet d'établissement, structuré autour de deux chantiers majeurs :

- **L'insertion sociale et professionnelle**, avec une feuille de route ambitieuse pour redynamiser nos filières de formation et d'apprentissage. Ces filières, véritables tremplins vers l'autonomie et la citoyenneté, doivent permettre à nos jeunes de s'émanciper par

l'acquisition de compétences fortes et par le travail, en accord avec la mission qui nous anime.

- **La lutte contre le harcèlement scolaire et les violences**, un combat prioritaire dans un contexte marqué par l'omniprésence des réseaux sociaux et l'individualisme rampant de notre société. Nous opposons à cela un esprit de solidarité et l'apprentissage du vivre ensemble car nous pensons que l'école, l'établissement, la communauté humaine constituent le premier réseau social. Nous avons multiplié les actions de sensibilisation et de prévention, instaurant une culture de la vigilance et de l'attention aux autres au sein de l'établissement.

Ces initiatives, portées par le respect des autres et des différences, visent à bâtir un quotidien où les jeunes trouvent dans leur environnement scolaire un espace de sécurité, d'échange et de construction personnelle.

Une ambition pour demain

Si ces sujets resteront au cœur de nos priorités en 2025, nous allons poursuivre nos engagements pour repenser la place et le rôle des familles, promouvoir un usage raisonné des écrans et du numérique, éduquer au consentement, améliorer nos conditions d'accueil et notre cadre de vie. Nous allons également poursuivre l'adaptation de notre établissement aux enjeux de l'inclusion scolaire, de la formation professionnelle. Nous continuerons de faire vivre l'âme de Saint-Jacques pour que ce lieu d'histoire et de culture reste un lieu vivant d'enseignement, d'éducation et de soin, un lieu d'épanouissement pour les générations de jeunes sourds, et une référence institutionnelle au service de l'intérêt général.

2025 verra aussi le vingtième anniversaire de la loi de 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». Malgré les importants progrès accomplis, il reste de nombreux défis à relever pour atteindre une véritable accessibilité universelle et garantir à chaque personne en situation de handicap une pleine autonomie. Que ce soit pour l'éducation, l'emploi, l'exercice de la citoyenneté ou l'accès aux droits, nous continuerons de contribuer à lever les représentations, faire évoluer les mentalités et participer à la construction d'une société plus juste, plus solidaire et pleinement inclusive.

Que chacun soit remercié chaleureusement pour son soutien et son engagement.

Paul FLAD, Directeur



SOMMAIRE

- 6 La surdité parlons-en !**
- 10 Quels moyens de communication ?**
 - 11 La langue française orale
 - 14 La langue des signes française (LSF)
- 16 Cadre stratégique de l'INJS**
 - 16 Projet d'établissement 2021-2026
 - 18 **Focus** Création d'un espace famille et accueil du public
 - 19 **Focus** Modernisation du site internet institutionnel
- 20 Enfants et jeunes sourds à l'INJS de Paris**
 - 21 Effectifs 2023-2024
 - 24 Profil des élèves de l'INJS de Paris (hors apprentis)
- 26 Les missions de l'INJS de Paris**
- 27 L'ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE ET GLOBAL**
- 28 L'ENSEIGNEMENT ET L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE**
 - 30 **Focus** Une année olympique à l'INJS
 - 31 **Focus** Une nouvelle feuille de route pour la formation professionnelle
- 32 L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF, SOCIAL ET PARENTAL**
 - 34 **Focus** sur la prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire
- 35 L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL ET PSYCHOLOGIQUE**
 - 36 L'orthophonie
 - 38 Le service de médecine générale
 - 40 **Focus** L'ergothérapie au sein de l'Institut
- 41 Le service medico-psychologique**
- 44 LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 46 Focus** des investissements nécessaires pour améliorer et sécuriser l'environnement des occupants de l'Institut
- 47 L'INJS, UN ÉTABLISSEMENT ÉCO-RESPONSABLE**
- 50 LA VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL**
 - 53 **Focus** sur l'exposition « La folle semaine des premiers Jeux internationaux silencieux »
- 54 L'INNOVATION ET LA RECHERCHE**
 - 54 Les Pôles « Ressources »
 - 55 Projets de recherche finalisés
 - 55 Projets de recherche en cours
 - 56 L'adhésion à la FISAF
 - 57 Comité scientifique
 - 57 Réseau francophone
 - 58 Le Réseau Francilien Surdité (RFS)
- 60 INFOSENS**
- 63 Organisation générale**
 - 64 Organigramme
 - 65 Les ressources humaines à l'INJS
 - 69 La formation professionnelle
 - 73 Les instances
- 76 Glossaire**
- 77 2023-2024 en image**
- 82 Les jeux olympiques et paralympiques à l'INJS de Paris**



LA SURDITÉ, PARLONS-EN !

La déficience auditive ou hypoacousie est définie par une diminution partielle ou totale de la capacité à entendre les sons, mais aussi par une modification de leur perception. C'est la déficience sensorielle la plus fréquente.

La grande majorité des surdités est due à un dysfonctionnement au niveau de l'oreille. Il existe aussi de rares cas de surdités centrales impliquant le nerf auditif ou le cerveau.

Les conséquences de la surdité varient en fonction du degré de surdité, de l'âge d'apparition, des possibilités d'appareillage, de la prise en charge.



LA SURDITÉ EN CHIFFRES

Source : OMS



500 millions
de malentendants
dans le monde



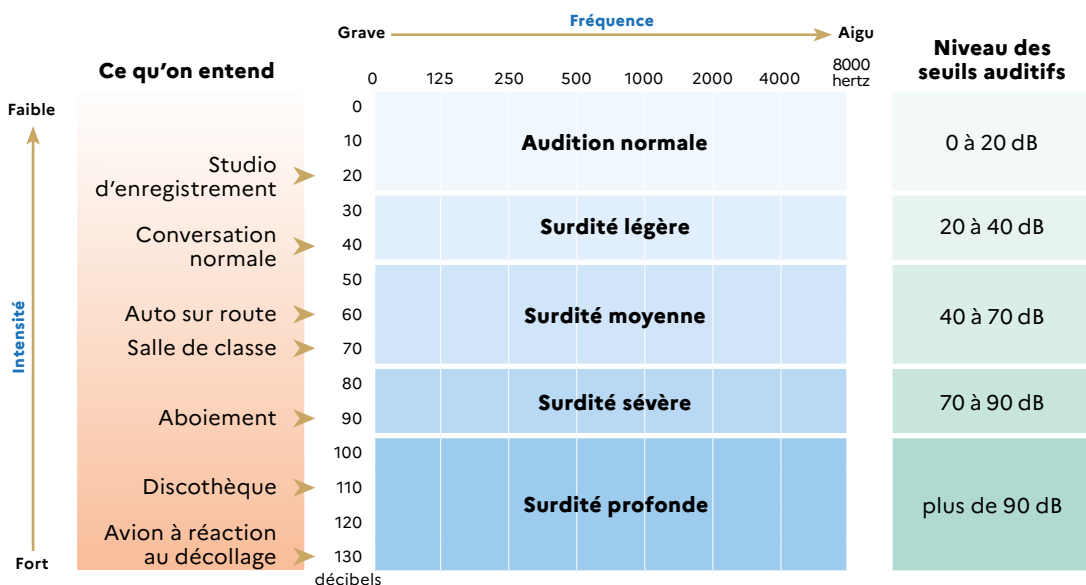
7 millions
de malentendants
en France

7^E
cause
mondiale
d'invalidité
au quotidien



LES DEGRÉS DE PERTE AUDITIVES

La **surdité** (ou **déficience auditive** ou **hypoacousie**) est définie en fonction de la perte auditive bilatérale en décibels (dB), mesurée en **audiométrie**.





SURDITÉS GÉNÉTIQUES ET SURDITÉS ACQUISES

Une surdité peut être d'origine **génétique** ou **acquise** au cours de la vie à cause d'un traumatisme, une infection, une intoxication, du vieillissement.

Elle peut aussi être acquise en raison d'une prédisposition génétique, avec des conséquences plus ou moins importantes sur l'audition face à un traumatisme ou une infection.

75 % des surdités ont une cause génétique et 25 % des surdités sont acquises pendant la grossesse ou après la naissance.

Sur

1000
naissances



1 enfant

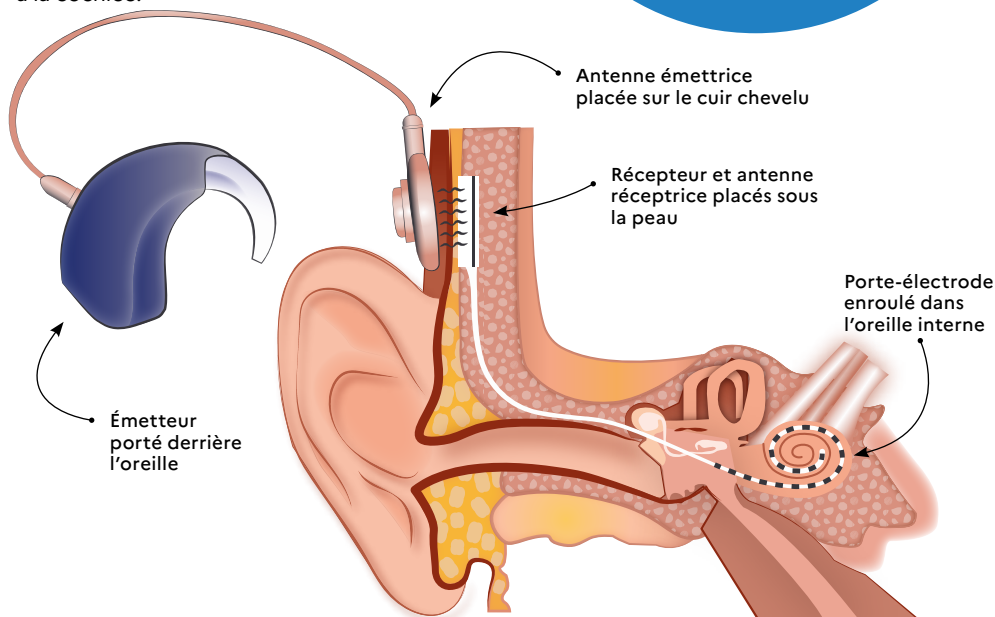
est atteint
de surdité.



L'APPAREILLAGE AUDITIF

Le but de l'appareillage auditif consiste à amplifier le message vocal de telle sorte que la communication orale soit facilitée.

- Prothèse auditive conventionnelle par voie aérienne : La prothèse amplifie les sons et traite les informations acoustiques par voie aérienne (voie naturelle)
- L'appareillage par voie osseuse : amplification **acoustique transmise** par l'os à la cochlée.



L'IMPLANT COCHLÉAIRE

Le principe de l'implant cochléaire est de transformer les signaux analogiques, enregistrés par un micro, en signaux numériques qui stimulent directement les fibres du nerf auditif par l'intermédiaire d'électrodes insérées dans la rampe tympanique de la cochlée.

LES LIMITES DES PROTHÈSES AUDITIVES ET DES IMPLANTS COCHLÉAIRES

Aucun de ces dispositifs de réhabilitation auditive n'est une réparation rétablissant une audition normale : il n'y a pas de « transformation » d'un enfant sourd en enfant entendant. La perception des sons reste imparfaite, tant avec les prothèses numériques qu'avec l'implant cochléaire :

- Pour les prothèses, la difficulté principale est la restitution des fréquences aiguës.
- Pour l'implant comme pour la prothèse, les difficultés sont plus importantes dans des situations particulières, comme lors d'une conversation téléphonique, de discussions de groupe ou l'écoute de la musique...



QUELS MOYENS DE COMMUNICATION ?

Les personnes sourdes et malentendantes choisissent **un mode de communication en fonction de leurs situations et de leurs histoires personnelles**. Une même personne peut communiquer différemment au cours de sa vie ou selon le contexte (famille, travail, amis, etc.).

Les personnes sourdes et malentendantes disposent de **la langue française orale** (audition, lecture labiale, LfPC) et/ou de **la langue des signes française**.



LA LANGUE FRANÇAISE ORALE

LA LECTURE LABIALE

Les personnes sourdes et malentendantes, même appareillées ou implantées, reçoivent la parole de manière incomplète ou déformée. La lecture labiale est un outil utilisé pour reconnaître les mots de manière visuelle, en fonction de la forme prise par les lèvres. Elle est un complément important de l'audition et permet d'améliorer significativement la perception du langage, les sons ayant une traduction visuelle : les images labiales.

Les entendants l'utilisent aussi de manière automatique et inconsciente, notamment dans un contexte bruyant (restaurant, transports en commun, etc).

Les limites de la lecture labiale

Cependant certains sons, articulés à l'arrière de la bouche, sans intervention des lèvres, n'ont pas d'images labiales très nettes comme [k], [g], [r]. Par exemple, hors contexte, il est difficile de distinguer des paires de mots comme « grain » et « gain » ou comme « gras » et « rat ».

En outre, les sons articulés, dont les images labiales sont identiques sont des sosies labiaux comme par exemple [p]/[b], [s]/[z], etc.

Enfin, lorsqu'une personne parle, elle peut enchaîner les sons de manière rapide, en articulant parfois exagérément ou trop peu.

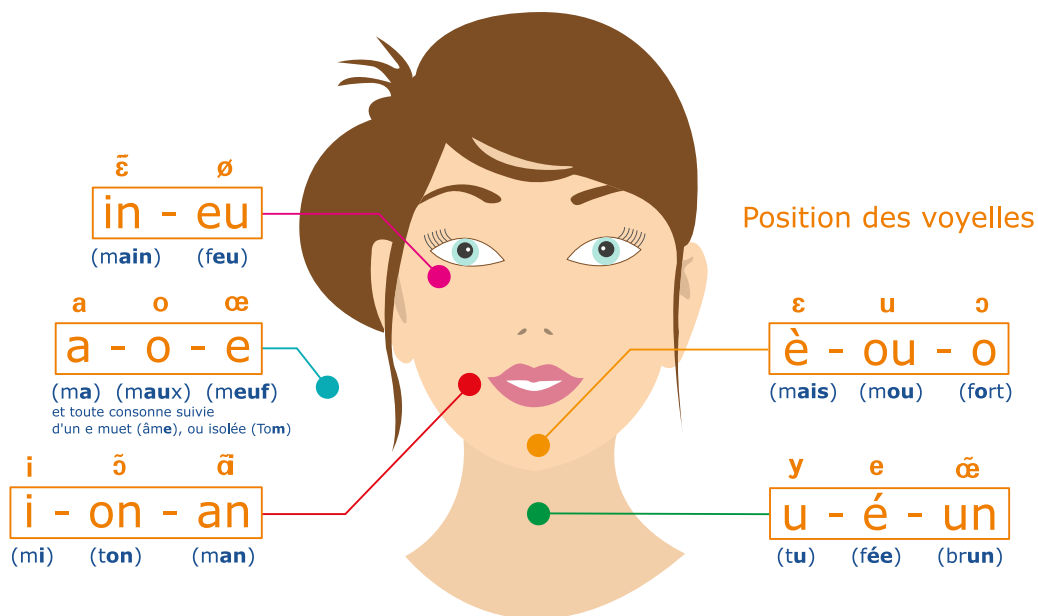
Pour toutes ces raisons, la lecture labiale reste un complément à l'information auditive. En fonction du contexte, de ce dont on est en train de parler, le cerveau est capable de faire des hypothèses souvent justes pour accéder au sens de manière cohérente : on parle de suppléance mentale.

Optimiser la lecture labiale

Pour une meilleure efficacité, la lecture labiale, spontanée peut être entraînée grâce à des rééducations spécifiques proposées par les orthophonistes

Des limites évoqués ci-dessus, notamment de l'existence de sosies labiaux, s'est développée la langue française parlée complétée ou code LPC, chaque image labiale est complétée par un geste spécifique (une « clé »), créant ainsi une image visuelle unique (lèvres + clé).

LA LANGUE FRANÇAISE PARLÉE COMPLÉTÉE (LfPC)



La Langue française Parlée Complétée s'inscrit dans les projets linguistiques de l'INJS. Quel que soit le mode de communication prioritaire du jeune, son utilisation par les professionnels participe au développement des compétences linguistiques orales et écrites.

L'utilisation de l'outil LfPC peut se décliner :

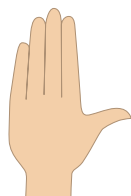
- soit dans le cadre de la communication assurant ainsi la réception et la compréhension des messages oraux par le jeune sourd
- soit dans la cadre de pratiques pédagogiques comme aide à la réception/compréhension et à la production de la parole

Dans tous les cas, la Langue française Parlée Complétée – LfPC – est un soutien efficace et indispensable à la maîtrise de l'écrit par le jeune sourd en compréhension et en expression.

Dans l'apprentissage ou le perfectionnement de **sa lecture**, la LfPC permet au jeune sourd de connaître et de maîtriser le système phonologique de la langue française, c'est-à-dire acquérir la capacité à isoler et à manipuler mentalement les unités sonores et non signifiantes de la parole : rimes, syllabes et phonèmes. Pour rappel, la phonologie constitue un facteur fondamental de l'acquisition des mécanismes d'identification des mots écrits. Elle permet à l'élève de maîtriser les règles de correspondance graphèmes-phonèmes. Ce dernier apprend alors qu'un phonème peut avoir des graphies différentes.

De plus, lorsqu'il a été exposé à des messages codés, l'élève sourd rencontre moins de difficultés à la syllabation (il s'habitue peu à peu aux découpages syllabiques), au déchiffrement des groupes consonantiques complexes, des liaisons.

Clés des consonnes



m (mare)

t (toi)

f (fa)

et toute voyelle
non précédée
d'une consonne
(âge)



p (par)

d (dos)

3 (joue)



b (bar)

n (non)

u (lui)



l (la)

ʃ (chat)

j (vigne)

w (oui)



k (car)

v (va)

z (base)



s (sel)

r (rat)



g (gare)



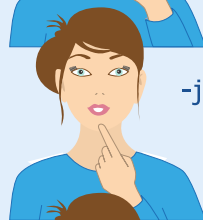
j (fille)

ɲ (camping)

Clés du code LPC



Bon-



-jou-



-r

L'utilisation de la LfPC par les professionnels permet à l'élève d'éviter les confusions de la lecture globale (deviennent/devinent). Il peut lire chaque mot syllabe par syllabe et le replacer dans le contexte global de la phrase. Il peut alors reconnaître les mots qu'il déchiffre et comprendre ce qu'il lit, y compris l'implicite, le métaphorique...

Dans l'apprentissage de **son expression écrite**, l'élève doit donner du sens à l'écrit qu'il produit et permettre au destinataire de comprendre le sens de cet écrit, de faire passer son message. Le langage écrit exige une attitude indépendante : le jeune n'a que les mots pour se faire comprendre. L'utilisation de la LfPC va permettre peu à peu des écrits moins fautifs (omissions d'articles, places erronées des mots, mauvaises conjugaisons des verbes, etc.).

En donnant à voir chaque désinence verbale, chaque petit mot, etc., la LfPC permet de réduire, voire d'éviter, les carences linguistiques chez le jeune sourd comme par exemple : « je suis tristesse, je sens pas bien » pour « je suis triste, je ne me sens pas bien » - « elle t'es belle » pour « elle est très belle » - « j'ai vous présenté de mon exposé » pour « je vais vous présenter mon exposé ».

Ces graves difficultés ne se rencontrent pas chez un enfant normo-entendant. Elles ne se rencontrent pas non plus chez un jeune sourd dont la communication prioritaire a été la langue française codée car il aura reçu la langue orale dans son intégralité et pu découvrir son fonctionnement en toute autonomie.

LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

Une langue et une communauté linguistique.

Les sourds comme leur mode de communication visuo-gestuel existent depuis toujours tout du moins depuis l'émergence de l'homme de parole. Les traces sont abondantes mais dispersées : le sourd est cité dans l'Antiquité au travers les écrits des philosophes, sa marginalité est évoquée dans l'Europe médiévale et l'Église en a fait très longtemps un sujet de controverse. Certes, les langues signées ont toujours existé, mais à quelle période peut-on véritablement parler d'émergence de la langue des signes française ?

Première trace et premier jugement

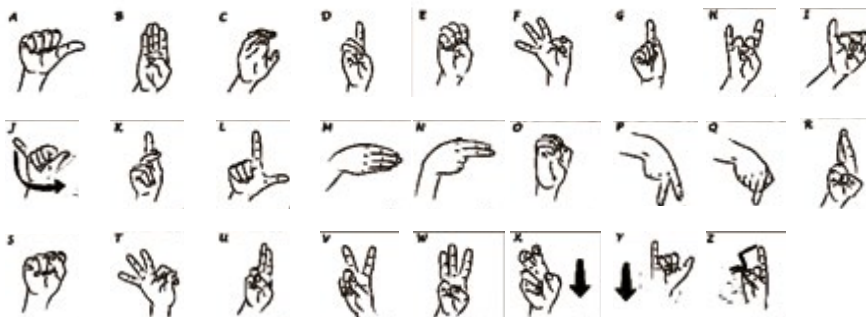
« Il n'est rien dans l'intellect qui ne vienne d'abord des sens » d'Aristote a prévalu jusqu'au XVIII^e siècle et a neutralisé toute idée d'éduquer les sourds qui par nature étaient dépossédés d'intelligence : qui ne parle pas, ne peut penser. Les humanistes du XVI^e siècle influencés par une réhabilitation de la pensée antique, notamment avec Platon et son « Cratyle », restaureront peu à peu l'image du sourd. Les « gestes » commencent, à l'aube du siècle des Lumières à revêtir le statut de vecteur de sens.

L'abbé de l'Épée : les signes méthodiques, la dactylogologie

Charles Michel de l'Épée (1712 – 1789) ordonné prêtre tardivement en raison de ses idées jansénistes rencontrera vers 1760 deux sœurs jumelles dont le mode de communication intéressera le grand grammairien qu'il était. Ignorant tout de la façon dont on instruisait alors les sourds, il étudie les signes qu'employaient ses deux élèves pour communiquer entre elles et y ajoute des signes, dits méthodiques pour structurer les différentes parties du discours. Il mettra par ailleurs en place la dactylogologie permettant de signifier chaque lettre de l'alphabet par une configuration distincte de la main.

Émergence d'une communauté et d'une langue structurée.

Par l'école qu'il fonde vers 1762, rue des Moulins à Paris, permettant le rassemblement d'une soixantaine d'élèves, une langue des signes émerge, se structure, se développe et répond aux besoins d'émancipation d'une communauté naissante. Si l'Abbé de l'Épée maître d'œuvre de la première expérience consistant à regrouper dans une école des jeunes sourds, il n'est pas pour autant celui qui a inventé la langue des signes. D'ailleurs, nul ne peut se prétendre être à l'œuvre de l'invention d'une langue qu'elle soit vocale ou gestuelle.



Émancipation de la langue et de la communauté

De la rue des Moulins avec l'Abbé de l'Épée à l'Institut National de Jeunes Sourds de la rue Saint Jacques en passant par l'ouverture de nombreuses institutions en France, la communauté ne cesse de se constituer et de croître. Elle s'organise au-delà du cadre institutionnel, s'émancipe au travers de manifestations, de rencontres et commence à ancrer des rituels et des coutumes. Le mouvement des sourds et leurs célèbres banquets commencent à se faire connaître. La langue de plus en plus à même de répondre à toutes les nécessités même intellectuelles s'exporte et devient le modèle linguistique des premières communautés sourdes sur le nouveau continent. De nombreux ambassadeurs tels que Clerc et Massieu, premiers acteurs, témoins et gardiens d'une culture naissante permettront rapidement à la France d'être une référence en matière d'éducation auprès des jeunes sourds. Mais sur le territoire, la langue des signes présente autant de variantes lexicales qu'il existe d'institutions scolaires spécialisées et ces variantes subsisteront jusqu'à la fin du XX^e siècle. Aussi étonnant soit-il, il était aisé il y a encore 20 ans de distinguer des sourds issus de grandes institutions franciliennes comme l'INJS de Paris, Baguer à Asnières ou l'IJS de Bourg-la-Reine rien qu'en observant leur façon respective de signer. De fait, parler de LSF à cette époque renvoyait plutôt aux langues des signes de France.

Un siècle d'interdiction : critiques et préjugés sur la langue

La langue des signes est une langue minoritaire comme beaucoup d'autres sur le territoire. Elle n'est pas épargnée par ce vent hégémonique soufflé par la langue française en ce début de XIX^e siècle, soutenu par l'idéologie régnante en France et le rapport de défiance entre les pays européens qui marque les concepts de nation, de frontière, d'unicité identitaire et de langue nationale. Le Congrès de Milan de 1880 (congrès international consacré à l'éducation des Sourds-Muets) avança tous les arguments afin d'évincer la langue des signes de l'enseignement et par là même les enseignants et les intellectuels sourds. Désormais, la méthode orale pure censée permettre aux sourds de mieux s'intégrer dans la société sera reine.

La « culture » des sourds

Comme le Basque, le Corse ou le Breton, la LSF a bénéficié de la crise morale de la fin des années 60 pour renaître. Un siècle d'interdiction n'est pas sans conséquence : la langue ne garde qu'un seul registre celui d'une langue pauvre, vernaculaire car trop longtemps utilisé en souterrain, elle ne répond plus qu'aux nécessités les plus basiques de sa communauté. Parler de la culture des Sourds est bien difficile au sortir de cette longue période. Les années 80 et 90 permettront aux sourds de reprendre le flambeau de l'émancipation : développement des mouvements associatifs, ouverture de nombreux foyers de rencontres, combats pour la reconnaissance officielle de la langue et de son enseignement, création d'IVT (théâtre des Sourds), réflexion sur les méthodes d'éducation bilingue, etc...

Comme toute autre culture, celle portée par les sourds ne s'appréhende que par une plongée incontournable dans la communauté, sa langue, ses modes expressifs, ses us et coutumes.

Reconnaissance officielle de la langue

Les événements marquants qui ont jalonné l'histoire de la LSF et des sourds ne se situaient pas « à côté » de ce qui se passait dans le même temps dans la société. Le changement de regard sur la LSF, comme son interdiction un siècle plus tôt, participait à un mouvement plus général de la société et en l'occurrence en cette fin des années 80 de volonté de reconnaître les langues minoritaires. Les communautés ont tort de croire que les mouvements qui ont malmené ou favorisé leurs existences revêtent un caractère unique et exclusif ; encore faut-il rappeler le principe de Spinoza : l'homme n'est pas un univers dans un Univers, il participe au mouvement de la Nature car il en fait pleinement partie.

L'amendement « Fabius » de la loi n°91-73 du 18 janvier 1991, la déclaration de Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, sur l'apprentissage de la langue des signes par les enfants sourds, prononcé à Paris le 13 février 2002, seront les prémices d'une reconnaissance de la LSF promulguée dans la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté. La LSF est officiellement érigée en langue de la République et il n'est plus concevable de discuter sur son caractère de langue véritable.



CADRE STRATÉGIQUE DE L'INJS

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2021-2026

L'année scolaire 2023-2024 a été marquée par une réorganisation de notre projet d'établissement.

Ce projet d'établissement amendé, voté en conseil d'administration en juin 2024, garde les mêmes orientations stratégiques que la précédente version. Il propose toutefois une réorganisation et une priorisation des actions à mener en lien avec l'évolution du public accueilli, des modes de scolarisation et du développement d'une logique partenariale avec les différents acteurs de la scolarisation des jeunes sourds.

Les axes de travail définis pour les années 2021-2026 sont particulièrement en lien avec les missions de l'établissement et fortement ancrés avec les préoccupations partagées par les élèves, leurs représentants légaux et les professionnels de l'INJS. Il s'agit de :

AXE 1

Renforcer la qualité et la pertinence des réponses apportées aux besoins des jeunes et des familles en proposant **une offre diversifiée et équilibrée**.

AXE 2

Affirmer le rôle de **centre ressource et d'expertise** de l'INJS pour garantir une inclusion optimale aux personnes sourdes

AXE 3

Soutenir **l'insertion sociale et professionnelle** des jeunes et des adultes.

AXE 4

Valoriser le **patrimoine** de l'INJS

AXE 5

Améliorer **l'organisation interne et le fonctionnement institutionnel** pour soutenir les personnes accompagnées, les professionnels et la pluriprofessionnalité

Enfin, tous les ans, des marqueurs en lien avec l'actualité et les préoccupations de l'INJS viennent maintenant rendre encore plus visible notre engagement vis-à-vis des jeunes.

Trois thématiques ont été mises à l'honneur cette année :

- **La lutte contre le harcèlement en situation scolaire**
- **Le sport**
- **L'insertion sociale et professionnelle.**

Chacune de ces thématiques a pu être déclinée lors d'actions ou événements que vous découvrirez tout au long de ce rapport d'activité et qui ont vocation à s'inscrire dans la durée.

STRUCTURATION DE LA DÉMARCHE QUALITÉ ET PROJET INSTITUTIONNEL

L'INJS de Paris a amorcé la structuration de sa politique qualité avec le recrutement en mars 2024 d'une chargée de mission « pilotage des projets institutionnels et de la démarche qualité ».

Sous l'autorité du directeur de l'INJS, et en lien avec les différents chefs de service, la chargée de mission contribue à la définition des objectifs stratégiques dans le cadre du projet d'établissement et à la mise en œuvre de l'approche pluridisciplinaire garante d'une réponse adaptée pour l'ensemble des jeunes

suivis au sein de l'Institut. Elle pilote également le développement de la démarche qualité de l'établissement et apporte soutien technique, appui et expertise notamment lors des différentes instances institutionnelles auxquelles elle participe, en lien avec les sujets traités.

Les premiers mois de cette nouvelle mission ont été consacrés à l'élaboration et au développement de la politique de lutte contre le harcèlement scolaire, à la mise à jour du projet d'établissement et à la préfiguration des projets institutionnels pour l'année 2024-2025.

FOCUS

CRÉATION D'UN ESPACE FAMILLE ET ACCUEIL DU PUBLIC

Dans le cadre de l'axe 1 du projet d'établissement « **Renforcer la qualité et la pertinence des réponses apportées aux besoins des jeunes et des familles en proposant une offre diversifiée et équilibrée** », il était nécessaire d'installer un lieu d'accueil permettant de recevoir les familles dans un cadre convivial et adapté.

Cet espace permet des entretiens familiaux ou l'organisation de groupes de paroles, notamment par le service médico-psychologique, le service éducatif parental et social, mais également dans le cadre d'entretien pluridisciplinaires.

Un espace « enfants » y a été installé, permettant le partage d'activités adaptées avec les élèves, leurs fratries et leurs parents notamment dans

le cadre de la mission accompagnement familial exercée par le service éducatif, parental et social.

Cet espace permet également à INFOSENS de disposer d'un lieu d'accueil du public, avec un poste informatique et de la documentation mise à disposition.

Il s'agit d'un lieu d'accueil supplémentaire pour la réception du public pouvant être utilisé par tout professionnel qui le souhaite, mais aussi par les représentants des parents d'élèves. Cet espace a fait l'objet d'une rénovation complète. Une attention particulière a été mise sur la décoration et le confort. Cette réalisation s'inscrit dans une meilleure prise en compte de la place des familles au sein de l'établissement.



FOCUS

MODERNISATION DU SITE INTERNET INSTITUTIONNEL

Dans un souci d'amélioration de notre communication externe, **le site internet de l'Institut a été entièrement repensé.**



Il se veut **plus ergonomique, plus fluide dans la recherche d'information** et constitue une porte d'entrée pour mieux **valoriser notre accompagnement et nos engagements.**

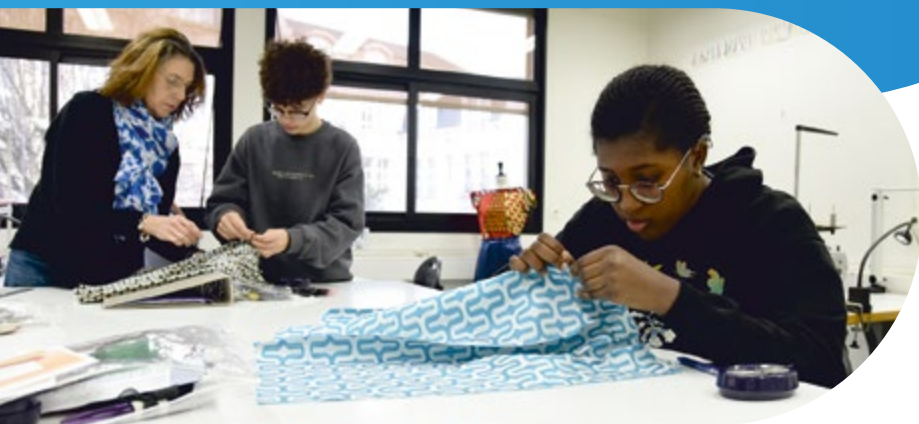


Il permet d'améliorer l'accès aux **informations importantes** de l'établissement autant pour le **grand public** que pour les **usagers** et les **partenaires.**





ENFANTS ET JEUNES SOURDS À L'INJS DE PARIS



274 
**enfants et
jeunes sourds**

inscrits à l'INJS de Paris
cette année

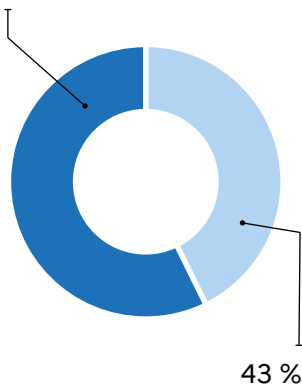
149 
**dossiers
d'admissions**

ont été étudiés
à la rentrée 2023

EFFECTIFS 2023-2024

Dispositif
spécialisé INJS

57 %



Dispositif
inclusif

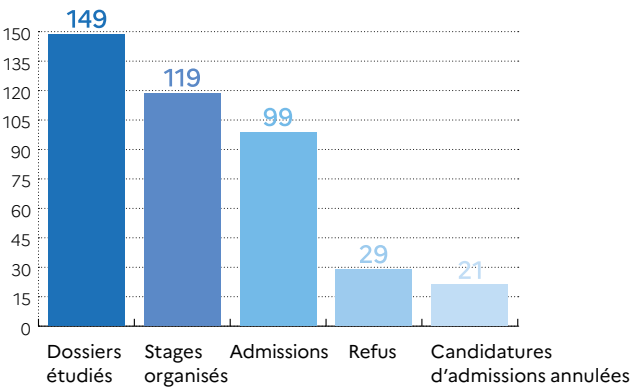
RÉPARTITION DE L'ENSEMBLE DES JEUNES INSCRITS ET ACCOMPAGNÉS PAR L'INJS PAR NIVEAU

ÉTABLISSEMENTS	NOMBRE D'ÉLÈVES	EN DEMI- PENSION	INTERNES
MATERNELLE Saint-Jacques	3	3	0
ÉLÉMENTAIRES Buffon	21	21	0
COLLÈGE	123	85	38
Dispositifs adaptés INJS	93	64	29
Parcours bilingue	8	7	1
Parcours projets	63	43	20
Passerelle	6	4	2
Découverte professionnelle	16	10	6
Collèges partenaires EN	30	21	9
LYCÉE	111	66	45
Lycée professionnel INJS	46	25	21
Couture	2	1	1
Monteur Installateur Sanitaire	11	9	2
Métallier	11	7	4
Coiffure	13	4	9
Menuiserie - Ameublement	9	4	5
Lycées partenaires EN	65	41	24
APPRENTISSAGE	16	13	3
Jardinier - Paysagiste	6	6	
Signalétique	10	7	3
TOTAL DES EFFECTIFS	274	188	86

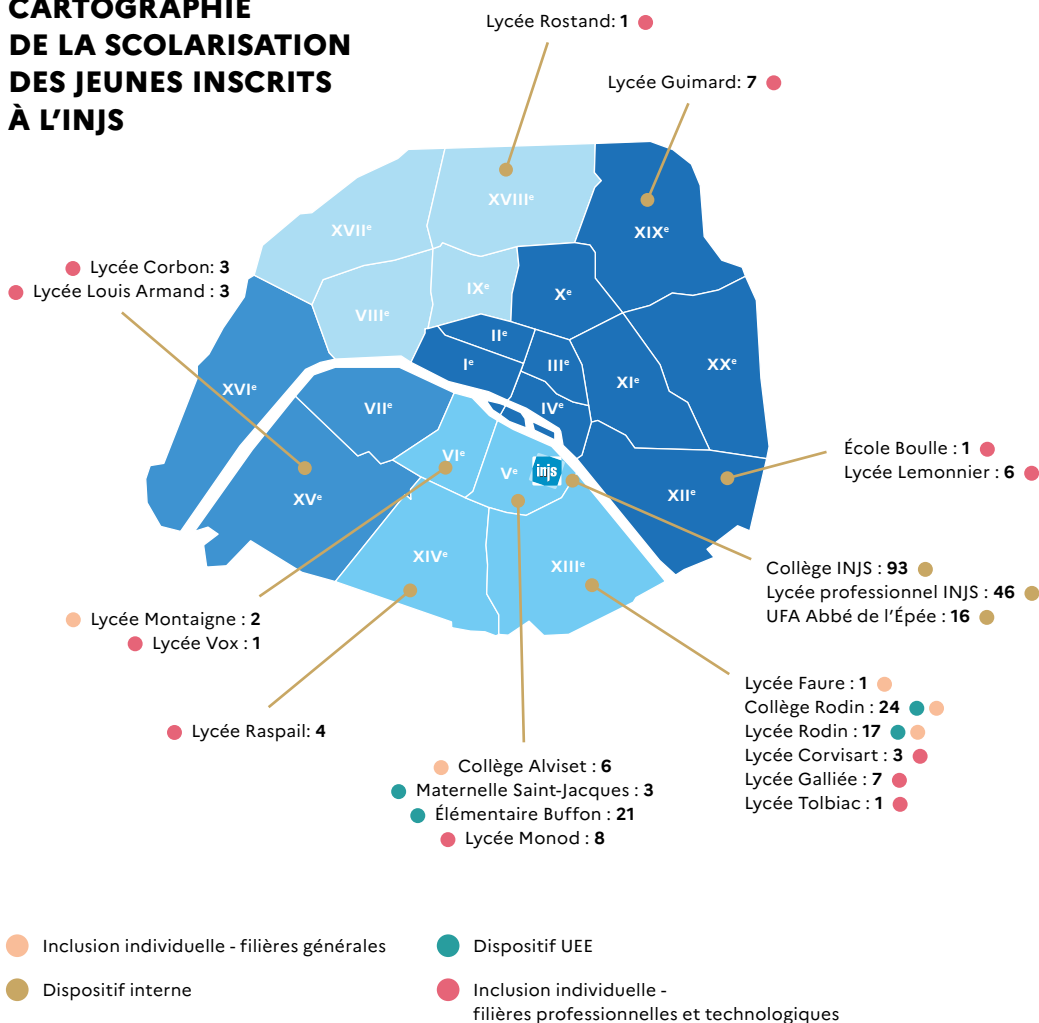
ADMISSIONS RENTRÉE 2023-2024



Rentrée
septembre
2023



CARTOGRAPHIE DE LA SCOLARISATION DES JEUNES INSCRITS À L'INJS



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DEPUIS 2019

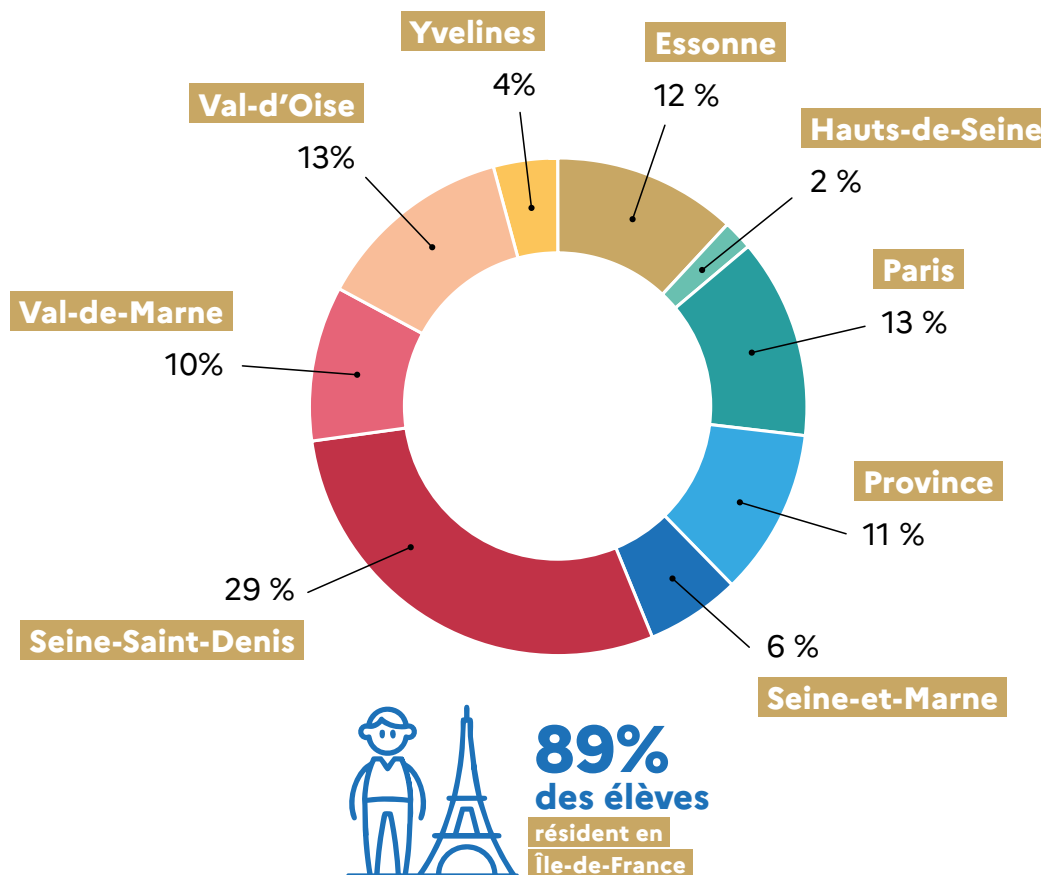
	2019/2020		2020/2021		2021/2022		2022/2023		2023/2024	
INJS	141	60%	122	51%	132	51%	142	53%	139	51%
Etablissement partenaires EN	84	36%	109	45%	111	43%	104	39%	119	43%
Dont unité d'enseignement externalisée	47		36		41		63		65	
Dont inclusion individuelle	37		73		70		41		54	
APPRENTISSAGE	10		10		15		20		16	
TOTAL	235		241		258		266		274	

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ÉLÈVES

13 % des élèves résident à Paris et 76 % en région Ile-de-France.

11 % des élèves viennent de Province.

(Ces chiffres sont équivalents à ceux de 2022-2023)



RÉSULTATS AUX EXAMENS (Juin 2024)

RÉSULTATS AUX EXAMENS Juin 2024	INSCRITS	ADMIS	REFUSES	TAUX DE RÉUSSITE
COLLÈGE (DNB, CFG)	42	37	5	88%
INJS	35	30	5	86%
Autres collèges	7	7	0	100%
LYCÉE (Bac général, bac pro, CAP)	62	59	3	95%
INJS	20	19	1	95%
Autres lycées	42	40	2	95%
APPRENTISSAGE	8	8	0	100%
TOTAL	112	104	8	93%

PROFILS DES ÉLÈVES DE L'INJS DE PARIS (hors apprentis)

DEGRÉ DE SURDITÉ

Sur **258** jeunes

191

sont atteints
de surdité profonde

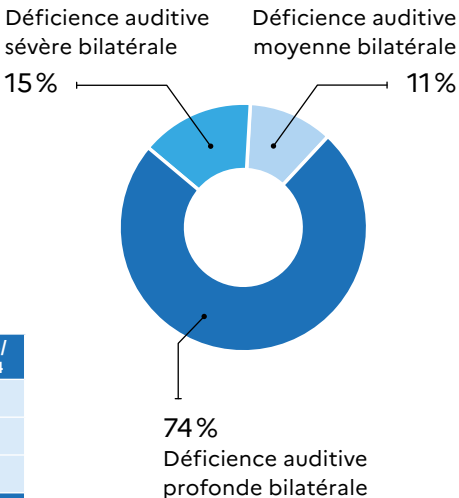
38

de surdité
sévère

29

de surdité
moyenne

DEGRÉ DE SURDITÉ	2021/ 2022	2022/ 2023	2023/ 2024
Déficiência auditive profonde bilatérale	181	187	191
Déficiência auditive sévère bilatérale	37	31	38
Déficiência auditive moyenne bilatérale	25	28	29
TOTAL JEUNES	243	246	258

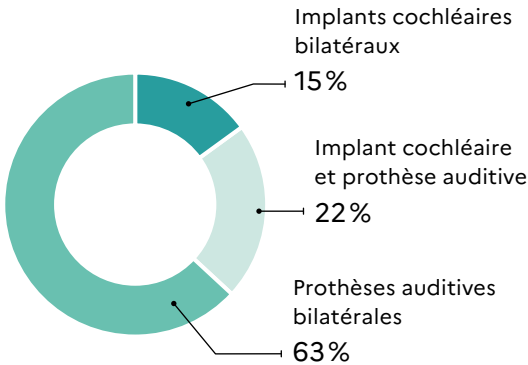
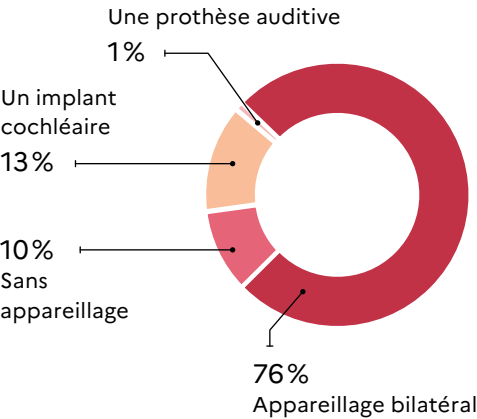


NIVEAU D'APPAREILLAGE

Sur **258** jeunes

195

ont un double
appareillage.



TAUX D'APPAREILLAGE	2021/ 2022	2022/ 2023	2023/ 2024
Sans appareillage	22	25	26
1 implant cochléaire	40	37	34
1 prothèse auditive	5	7	3
Appareillage bilatéral	176	177	195
TOTAL	243	246	258

APPAREILLAGE BILATÉRALE	2021/ 2022	2022/ 2023	2023/ 2024
Prothèses auditives bilatérales	105	102	122
Implants cochléaires bilatéraux	23	31	30
Implant cochléaire et prothèse auditive	48	44	43
Nombre total de jeunes	176	177	195

TROUBLES ASSOCIÉS ET/OU SURAJOUTÉS

Sur **258** jeunes

206

présentent un ou plusieurs
troubles associés à la surdité,
soit **79%** des effectifs totaux

Les jeunes de l'Institut peuvent présenter **des troubles associés et/ou surajoutés** à la surdité. On distingue :

Troubles intellectuels et cognitifs : retard mental léger, moyen, sévère

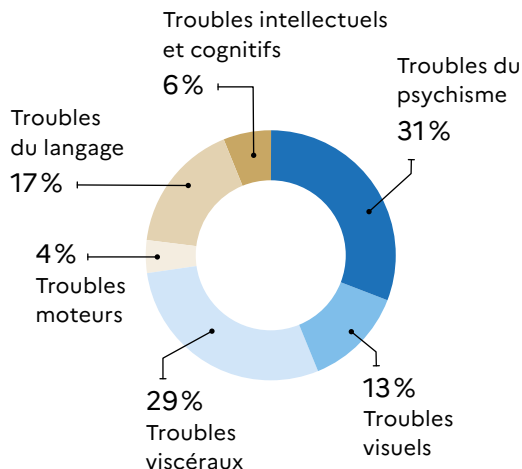
Troubles du psychisme : troubles du comportement, troubles de personnalité, etc...

Troubles visuels : malvoyance, cécité

Troubles viscéraux : troubles cardiaques, respiratoires, endocriniens, etc...

Troubles moteurs : troubles des fonctions motrices, dyspraxies

Troubles du langage : troubles du langage écrit et/ou oral surajoutés aux troubles occasionnés par la surdité (ex : dysphasie, etc...)



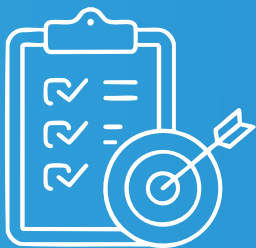
TROUBLES	2021/ 2022	2022/ 2023	2023/ 2024
Visuels	31	25	16
Viscéraux	55	55	64
Moteurs	10	8	8
Du langage	14	32	39
Intellectuels et cognitifs	15	12	12
Du psychisme	60	59	66
Nombre total de jeunes	185	191	206

HANDICAP RARE

Le handicap rare est la conséquence d'une association rare et simultanée de déficits sensoriels, moteurs, cognitifs ou de troubles psychiques, il est constitué par :

- **La rareté des publics** : moins d'1 cas pour 10 000 personnes.
- **La rareté des combinaisons de déficiences** : complexité des conséquences sur les actes de la vie quotidienne et la participation à la vie sociale.
- **La rareté et la complexité des techniques de prise en charge** : nombreuses expertises requises pour le diagnostic, l'évaluation fonctionnelle et l'élaboration des projets d'accompagnement adaptés pour ces personnes.





LES MISSIONS DE L'INJS

- L'accompagnement pluridisciplinaire et global
- L'INJS, un établissement éco-responsable
- La valorisation du patrimoine historique et culturel
- L'innovation et la recherche
- Information, orientation, sensibilisation et débat sur la surdité auprès du grand public.



L'ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE ET GLOBAL

En 2023-2024, l'INJS de Paris a accompagné 274 enfants et jeunes sourds de 3 à 20 ans auxquels il propose un parcours individualisé.

La mission d'enseignement demeure au cœur de l'activité et s'inscrit :

- **dans le cadre d'un accompagnement global** : l'Institut accompagne le jeune sur l'ensemble des facteurs adjacents qui pèsent sur son inclusion scolaire et son épanouissement, que ces facteurs soient liés ou non à la surdité (facteurs sociaux, environnementaux, linguistiques, médicaux, psychiques).
- **dans le cadre d'un travail en réseau avec de nombreux partenaires** : réseau francilien surdité (RFS), réseau francophone en déficience sensorielle et du langage (RFDSL), contribution à l'accompagnement précoce, préparation à l'autonomie, participation à des travaux de recherche et développement d'outils et de modalités d'intervention innovants.
- **dans des coopérations territoriales en amont de la prise en charge** : unités d'implantologie, CAMPS... et en aval pour favoriser l'insertion professionnelle.
- **dans une dynamique permanente de recherche et d'innovation** : pôles linguistiques, doubles déficiences, troubles du langage, handicaps rares...

L'accompagnement pluridisciplinaire et global proposé par l'INJS permet d'éviter les ruptures de parcours pour ces jeunes et d'atteindre un fort taux de réussite aux examens facilitant l'insertion socioprofessionnelle.



L'ENSEIGNEMENT ET L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Différents modes de scolarisation sont proposés pour offrir le parcours adapté de qualité susceptible de répondre aux besoins pluriels des jeunes sourds et à leur projet individuel.

- **Scolarisation en inclusion individuelle ou collective dans les établissements partenaires de l'Éducation nationale avec l'appui d'une équipe dédiée de l'INJS** (professeurs, éducateurs, interprètes, interfaces en LSF et codeurs) : maternelle, élémentaire, collège, lycée général et professionnel ;
- **Scolarisation au sein de l'Institut dans un dispositif spécialisé** : collège parcours bilingue (LSF et français écrit obtention du DNB série générale), collège parcours projets (obtention du certificat de formation générale CFG en fin de troisième validant les connaissances et compétences de fin de cycle 3), collège parcours passerelle et découverte professionnelle (obtention du diplôme national du brevet DNB série professionnelle en fin de troisième), lycée professionnel (5 filières de CAP : coiffure, métiers de la mode et du vêtement tailleur, monteur en installations sanitaires, menuiserie, métallerie) et 2 formations en apprentissage (CAP agricole jardinier paysagiste et CAP signalétique et décors graphiques) en partenariat avec l'organisme de formation des Apprentis d'Auteuil.

MISSIONS :

Proposer un enseignement de qualité, individualisé et adapté, en cohérence avec les programmes de l'Éducation nationale, tout au long du parcours de l'élève, au regard de son profil et ses besoins spécifiques.

L'équipe pédagogique est constituée de nombreux enseignants titulaires du diplôme du CAPEJS (Certificat d'Aptitude au professorat

et à l'Enseignement des Jeunes Sourds) mais également de professeurs d'enseignement technique.

LES MISSIONS DES ENSEIGNANTS S'ARTICULENT AUTOUR :

- de l'enseignement auprès des jeunes et d'un suivi pluridisciplinaire ;
- de séances de remédiation individuelles ou collectives ;
- de la restitution reformulation en LSF ou LfPC des contenus pédagogiques, de l'aide à la prise de notes ;
- des temps de séances d'apprentissage et de perfectionnement de la parole (SPP), une spécificité de la formation CAPEJS.

Pour se faire, l'INJS s'est dotée d'une salle de Parole dédiée aux séances de SPP disposant d'équipements techniques (matériel vibratoire, enceinte, micro) permettant aux professeurs de placer les jeunes dans des situations de communication de la vie quotidienne.

Dans la perspective de l'adaptation des enseignements aux profils et besoins spécifiques des élèves, l'INJS comprend aussi une salle de classe « flexible » (mobilier et organisation souple de l'espace en fonctions des activités) et d'une salle adaptée à l'enseignement de la musique avec des instruments reliés à des appareils vibratoires, plancher vibrant, et système visualisation des notes.



LES MISSIONS DES CODEURS LfPC ET INTERFACES EN LSF :

- Accompagnement des élèves dans la transmission des messages oraux en langue française à l'aide la langue française parlée complétée (LfPC) ;
- Accompagnement en classe et lors de projets par les interfaces LSF auprès des élèves signants ;
- Ces professionnels accompagnent les élèves dans leurs apprentissages scolaires et concourent, au côté des autres professionnels, à développer l'autonomie des élèves.

Les codeurs LPC et les interfaces LSF sont répartis dans les établissements scolaires parisiens pour assurer les accompagnements des élèves de l'INJS en classes ordinaires et faire le lien entre l'INJS et ces établissements.

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Signature de la convention cadre avec l'Académie de Paris en juin 2024 qui fixe les objectifs partagés avec l'Éducation nationale : proposer et assurer la cohérence et la pertinence du parcours de l'élève à toutes les étapes de sa scolarité ;

Renforcement de l'accompagnement par l'équipe d'interfaces et d'éducateurs spécialisés afin de conforter les partenariats avec les lycées professionnels qui accueillent encore cette année un nombre significatif d'élèves faisant le choix à la fin de la classe de 3^e d'une orientation dans la voie professionnelle en milieu ordinaire ;

Adaptation de l'offre de formation au collège intra au regard des profils d'élèves accueillis :

- Développement du dispositif des classes projets de la 6^e à la 3^e permettant aux élèves d'acquérir et consolider les savoirs fondamentaux du cycle 3 ;
- Poursuite du parcours de découverte professionnelle en classes de 4^e et 3^e qui permet aux élèves de découvrir des métiers et le monde de l'entreprise dans l'optique de préparer leur orientation après le collège ;

MOBILISATION DES PÔLES LSF, français écrit et Éco-École qui visent à fournir aux professionnels des ressources pour les enseignements et la mise en œuvre d'actions et de projets avec les élèves : parcours biodiversité, enrichissement de lexiques en LSF (lexique des métiers, de domaines d'enseignement ...), traduction des documents en FALC.

FAITS MARQUANTS

Poursuite de l'échange culturel et linguistique avec les élèves de Special Needs Education School for Deaf de l'Université de Tsukuba au Japon ;

Lancement d'un nouveau partenariat avec l'Institut Lucka de jeunes sourds de Varsovie : voyage des élèves de l'INJS en février 2024 à Varsovie et accueil d'une délégation polonaise à l'INJS en avril 2024 ;

Réalisation de la 1^{ère} soirée des entreprises en juin 2024 dans le cadre du développement de la voie professionnelle et la constitution d'un réseau d'entreprises partenaires ;

Mise en place d'actions visant à aider les jeunes à construire leurs projets d'orientation après la classe de 3^e : en partenariat avec l'entreprise de restauration Big Mamma qui propose aux élèves un atelier de restauration (fabrication de pâtes) permettant de comprendre les enjeux de la vie professionnelle et qui permet en échange de sensibiliser à la surdité ses collaborateurs ;

Depuis plusieurs années, l'INJS met en place des séances de **médiation animale** pour les élèves, en formant des professionnels volontaires par l'association « les clefs de la médiation animale ». En 2023-2024, les séances de médiation animale avec les lapins se sont développées pour des élèves seuls, en binôme ou en groupe. Différents objectifs ont été visés comme l'aisance dans l'expression (orale et écrite), la capacité à interagir positivement au sein du groupe, la capacité à agir de façon adaptée à une situation ou encore la capacité à s'adapter aux besoins des animaux. Ces séances ont été réalisées en association entre l'enseignante de français et la responsable du CDI ;

Fêtes des classes de 6^e projet au théâtre Mouffetard : un spectacle de fin d'année a été organisé avec les 3 classes de 6^e permettant de restituer aux collégiens les différents projets menés au cours de l'année autour des jeux olympiques et paralympiques mais aussi danse et musique africaine, un chant signe sur une chanson de Grand Corps malade.



UNE ANNÉE OLYMPIQUE À L'INJS

L'Institut a été particulièrement mobilisé dans le cadre des jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 !

Des jeunes et leurs familles ont pu assister à la cérémonie d'ouverture des jeux olympiques et paralympiques ainsi qu'à certaines épreuves sportives.

Le 5 septembre 2024, l'ensemble des élèves de l'INJS accompagnés par les professionnels ont pu assister aux épreuves paralympiques de judo.

De nombreux projets pédagogiques ont été menés tout au long de l'année au collège et au lycée autour de ce thème, qui ont permis de réaliser un spectacle de fin d'année pour les classes de 6^e qui était une cérémonie de clôture des jeux : une courte pièce de théâtre : les jeux silencieux, les Muppets olympiques, des créations en couture sur le thème des JO.

Des sorties ont aussi été organisées au stade de France, au COJO...

Parallèlement, un concours de lecture sur les JO a été ouvert à tous les élèves de l'INJS.

Une remise de prix a été faite lors du spectacle de fin d'année.

Tout au long de l'année, le thème a été travaillé dans les différents cours : la marseillaise et les signes des sports en LSF, la création de médailles en technologie, *We are the champions* en anglais, les jeux olympiques antiques en histoire, les continents en géographie, les valeurs de l'olympisme en éducation morale et civique, le sport en poésie et un jeu de l'oie en français, les JO en EPS...



FOCUS

UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le lycée professionnel et l'Unité de Formation en alternance (UFA) Abbé de l'Épée de l'INJS disposent d'équipements performants garantissant l'apprentissage de métiers pour une insertion professionnelle réussie. Les ateliers permettent aux élèves d'atteindre un niveau de compétences élevé au regard des techniques professionnelles exigées.



Dans le cadre d'une adaptation constante des formations de CAP au monde de l'entreprise afin d'assurer de meilleurs débouchés sur le marché du travail ou pour permettre une poursuite d'étude en inclusion, l'INJS s'est dotée d'une nouvelle feuille de route pour la formation professionnelle, dans le cadre de l'axe 2 du projet d'établissement, avec trois grands objectifs :

Renforcer l'attractivité auprès des jeunes et de leur famille des filières professionnelles existantes par une communication plus volontariste notamment sur les réseaux sociaux et auprès des établissements scolaires, Écoles de la deuxième chance, centres d'information et d'orientation... ;

Actualiser l'offre de formation avec l'ouverture d'une nouvelle filière ou d'une mention complémentaire pour mieux répondre aux besoins des entreprises qui recrutent ;

Développer nos partenariats et notre réseau d'entreprises afin de se faire connaître de trouver des lieux de stage pour nos élèves et lieux de formation pour nos apprentis : il s'agit également d'accompagner les entreprises à l'accueil de jeunes sourds en positionnant les équipes de l'INJS comme des personnes ressources permettant aux entreprises de trouver des solutions concrètes pour permettre l'inclusion et faire de la diversité des personnels un atout pour tous. L'INJS de Paris développe sa participation à des forums et a organisé en juin 2024, une « **Soirée des entreprises** » qui se renouvellera chaque année. L'Institut se met en ordre de marche pour créer un **véritable bureau des entreprises** : centre d'appui pour les enseignants et formateurs et centre de ressources pour les élèves et les apprentis permettant la mise en place d'actions conjointes entre l'INJS et les entreprises partenaires.



L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF, SOCIAL ET PARENTAL

Toutes les dimensions de la vie quotidienne peuvent permettre aux jeunes de grandir, d'évoluer pour devenir des adultes responsables et citoyens. Les accompagnements proposés en relation avec les familles impliquent un travail allant de l'hygiène, l'autonomie dans les déplacements, les relations aux autres, à la découverte de la société ou encore la gestion d'un budget.

Les problématiques sociales sont de plus en plus prégnantes pour le public accueilli, une augmentation des situations complexes et des demandes multiples de la part des familles sont à noter. Plus de 40% des demandes sont relatives à « l'accès au droit et aux démarches administratives ». La création d'une salle aménagée et dédiée à l'accueil des familles a permis de renforcer les liens de confiance, de collaboration entre les parents d'élèves et l'ensemble des professionnels de l'établissement.

L'internat est composé de 4 parcours qui accueillent entre 87 jeunes sur 7 lieux de vie distincts.

Ces parcours se distinguent en fonction souvent de la tranche d'âge mais surtout du niveau d'autonomie des élèves internes. La capacité à vivre ensemble, l'écoute et le respect guident le quotidien et les activités favorisent l'épanouissement et l'acquisition de l'autonomie. Il s'agit d'accompagner les jeunes à se projeter dans l'avenir et à s'investir dans la réussite de leurs projets, en lien avec leurs familles et les autres professionnels de l'INJS. L'accueil en internat permet également à certains jeunes de prendre une distance nécessaire avec les difficultés familiales, de bénéficier d'une écoute et d'un suivi de la part des éducateurs d'internat.

MISSIONS

Répondre aux besoins pluridisciplinaires des jeunes accompagnés

- Renforcer l'évaluation des besoins sur l'ensemble des volets de l'accompagnement ;
- Faciliter la coordination autour du parcours du jeune avec les partenaires ;
- Adapter la filière projets pour mieux répondre aux attentes et aux besoins des jeunes
- Information, conseil, orientation des jeunes et de leurs proches ;
- Aide dans les démarches administratives et sociales ;
- Expertise et évaluation sociale auprès de l'équipe pluridisciplinaire et de la direction ;
- Travail de liaison avec les partenaires extérieurs ;
- Mission de protection de l'enfance et des adultes vulnérables.

Accompagner chaque jeune à être partie-prenante de son projet

- Renforcer l'appropriation de l'outil PIA* par les pilotes et l'ancrer dans les pratiques
- Améliorer l'information des jeunes sur les surdités
- Adapter nos parcours spécialisés à l'INJS aux exigences des dispositifs inclusifs

Renforcer le soutien, la guidance et l'accompagnement des familles

- Renforcer le soutien apporté aux familles
- Renforcer l'implication des parents dans le parcours de leur(s) enfant(s)
- Renforcer l'implication des parents dans la vie de l'INJS
- Renforcer la qualité de l'accompagnement proposé

*PIA : Projet Individualisé d'Accompagnement.



FAITS MARQUANTS

Nouvelle organisation du service éducatif, social et parental

Depuis la rentrée scolaire, le service éducatif a évolué dans son organisation. Deux nouveaux postes ont été créés :

- un adjoint au chef de service,
- et une responsable des affaires scolaires et de l'inclusion.

Cette réorganisation du service éducatif s'inscrit dans la volonté de l'Institut de continuer à développer une organisation répondant aux besoins d'accompagnement des jeunes mais aussi des familles.

Ces deux postes sont avant tout un appui opérationnel aux équipes, professionnels de terrain et permettent une meilleure coordination des objectifs éducatifs en lien avec le projet d'établissement

Cette nouvelle organisation constitue une base solide qui permet d'optimiser les ressources éducatives, d'améliorer les processus de travail et aussi de clarifier les rôles au sein des équipes.

Elle permet aussi de réinterroger les pratiques et les besoins éducatifs des élèves de l'Institut.

Cette structure hiérarchique redéfinie, favorise une communication plus fluide ainsi qu'une plus grande efficacité opérationnelle, notamment dans la réactivité des réponses et la prise de décision apportées aux situations éducatives complexes.

Cette nouvelle organisation fera l'objet d'un retour d'expérience afin d'évaluer sa pertinence.

PERSPECTIVES 2024-2025

En janvier 2025, lancement du projet éducatif sur « le renforcement de l'autonomie des jeunes ».

Ce projet piloté par le chef du service éducatif ambitionne de structurer, d'harmoniser, et de coordonner les pratiques liées à l'autonomie des jeunes en partant des actions et initiatives existantes au sein de l'établissement. Ce projet permettra de déployer des outils concrets pour leur transition vers une vie de jeunes adultes plus indépendante.

Ces outils doivent s'inscrire de manière durable et organisée comme des modalités d'accompagnement de référence pour les jeunes, leurs familles, les professionnels, en mettant l'accent sur le développement de compétences clés et l'accompagnement sur mesure.

La réussite de cette démarche repose sur une dynamique collective forte et concertée des professionnels mais aussi des familles, et réside dans une étroite collaboration avec des partenaires externes tels que des associations, entreprises, et institutions spécialisées.

La conception de solutions innovantes, sur la base d'idées originales en lien avec différents partenaires, visant à accompagner les jeunes pendant et après leur parcours à l'INJS sera encouragée et privilégiée.

POLITIQUE DE PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE





L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL ET PSYCHOLOGIQUE

L'INJS dispose d'un plateau technique adapté aux profils des jeunes, au premier rang desquels le service ORL-orthophonie-audioprothèse qui accompagne au quotidien les jeunes dans le suivi de leur surdité.

Les services de médecine générale et medico-psychologique offrent des prises en charge complémentaires et nécessaires à la scolarisation de la majorité des jeunes sourds.

Le service medico-psychologique propose aux élèves de l'INJS, des soins psychiques en français oral, en LSF ou en français signé, des séances de soutien à l'acquisition de la LSF, et une offre de soin en psychomotricité.

Le GRAL¹ se consacre aux troubles des apprentissages et du langage selon trois axes de travail : évaluation, formation et recherche.



Que sont les projets thérapeutiques ?

La prise en compte par l'Institut des difficultés psychopathologiques associées ou non à la surdité est l'une de ses originalités et de ses expertises. L'expression « projet thérapeutique » recouvre deux réalités :

- l'élaboration individualisée et collégiale d'un certain nombre d'aménagements au PPS* et/ou au PIA** ;
- un effort pour dépasser les réticences de l'élève et/ou de sa famille à l'endroit des soins psychiques indispensables au maintien d'une scolarité profitable.

Ce dispositif, similaire aux dispositifs soins-études à l'intention des jeunes entendants, offre une chance, à des situations complexes et fortement dégradées.

¹. Groupe de Recherche sur les troubles des Apprentissages et du Langage, gral@injs-paris.fr : Chantal CLOUARD, Marc-Olivier ROUX, Mélanie WAMIN-LALUNG.

*PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation

**PIA : Projet Individualisé d'Accompagnement

L'ORTHOPHONIE



À L'INJS DANS LES DISPOSITIFS SPÉCIALISÉS ET AU COLLÈGE ALVISET

Une équipe de 6 orthophonistes intervient sous la responsabilité du médecin ORL. 79 élèves ont bénéficié d'un suivi individuel en orthophonie.

Aucune prise en charge de groupe n'a pu être proposée durant cette année.

Les séances d'orthophonie, adaptées au profil de chaque jeune, visent :

- l'entraînement à la perception auditive.
- la complémentarité audition + lecture labiale.
- l'enrichissement du vocabulaire et précision de l'organisation lexicale.
- le travail syntaxique et morphosyntaxique.
- le développement de la compréhension et de l'expression orale.
- le développement de la compréhension et de l'expression écrite.
- développement des compétences de raisonnement et de la cognition mathématique
- le développement des compétences de communication et de la relation

Pour atteindre ces objectifs, différents moyens ont été mis en œuvre (pictogrammes, LPC, méthode verbo-tonale, etc...).

Le site internet / application « Quizlet » est désormais un outil informatique investi, utilisé dans de nombreuses séances d'orthophonie.

SUR LES SITES D'INCLUSION

RODIN

3 orthophonistes sur le site.

Prise en charge

- Obligatoire au collège (de la 6^e à la 3^e)
- À la demande des jeunes et de leur famille au lycée (de la Seconde à la Terminale)
- Détails des prises en charge : 23 collégiens et 8 lycéens étaient pris en charge individuellement une fois par semaine (31 élèves); 6 élèves de 6^e ont bénéficié d'une prise en charge hebdomadaire supplémentaire en groupe; 2 élèves de 3^e ont bénéficié d'une séance hebdomadaire en binôme; 2 élèves de 5^e ont bénéficié d'une séance en binôme par quinzaine

Séances :

En individuel : éducation auditive, articulation, compréhension et expression écrite, morphosyntaxe, lexique, langage élaboré

En groupe : pragmatique (adaptation à l'interlocuteur, tour de rôle, écoute, collaboration, etc...), argumentation, prise de parole, ateliers d'écriture, langage imagé (expressions/proverbes, métaphores, messages publicitaires...)

BUFFON

3 orthophonistes sur le site.

20 élèves bénéficient d'une prise en charge orthophonique. Cette année, les prises en charge ont été majoritairement individuelles, à raison de 3 séances hebdomadaires (parfois réparties entre 2 orthophonistes).

Toutefois, pour des raisons de difficultés d'organisation des plannings, tout en partant des besoins des enfants, des binômes ont été proposés cette année. Des séances ont été réalisées en présence des parents

Le choix du mode de prise en charge a été effectué en fonction :

- du niveau de l'enfant (évalué lors d'un bilan orthophonique en septembre)
- de ses besoins
- des créneaux horaires disponibles par rapport aux temps d'enseignement et d'intégration

Axes de rééducation proposés

- Éducation auditive
- Articulation
- Parole
- Langage oral (lexique, syntaxe, compréhension, expression...) seul et en groupe
- Langage écrit (lecture, compréhension, transcription écrite, expression spontanée ou poétique...)
- Attention
- Mémoire
- logico-mathématique
- suivi des appareillages

Perspectives pour la rentrée 2024-2025

Renforcer le travail pluridisciplinaire mis en place en rencontrant régulièrement les éducateurs, les professeurs, et les membres du service médico-psychologique,

Mettre en place des contrats orthophoniques avec certains élèves et leur famille si cela est nécessaire,

Mettre en place un suivi spécifique pour les élèves les plus en difficulté (augmentation de la fréquence des prises en charge si nécessaire et si réalisable en particulier pour les 6^e),

Mettre en place des projets linguistiques individuels pour tous les élèves admis en 6^e (passation de bilans, rencontre des familles, échanges avec les autres professionnels),

Faciliter et formaliser les échanges avec les parents (rendez-vous physiques, remises de CR de bilans),

Mise en place avec les professeurs de travaux de groupe auprès des élèves (intervention d'une orthophoniste par classe, en binôme avec le professeur de français),

Proposer des prises en charge de groupe adaptées aux besoins (groupes avec la méthode verbotonale, écriture, communication etc.),

Appliquer une éducation thérapeutique auprès des élèves (connaissance de la surdité, lecture d'audiogramme...),

Poursuivre l'accueil des stagiaires orthophonistes afin de les confronter et de les former au domaine de la surdité,

Participer à la création d'un outil spécifique d'entraînement à la lecture labiale afin de permettre aux jeunes d'utiliser cette compétence en autonomie et de façon spécifique (vocabulaire professionnel en lien avec les formations proposées au sein de l'Institut, vocabulaire fonctionnel et vocabulaire médical).



LE SERVICE DE MÉDECINE GÉNÉRALE



Le service de médecine Générale/ Infirmierie est un lieu d'accueil de soins et d'orientation. Il travaille en pluridisciplinarité avec l'ensemble des services de l'Institut et en étroite collaboration avec le service ORL-Orthophonie et le service Médico-Psychologique.

ORGANISATION

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 7h15 à 19h30.

Une surveillance de nuit est organisée du dimanche soir 19h30 au vendredi matin 7h30 afin d'assurer la continuité des soins et du service, elle permet un accueil 24h/24 pendant la semaine.

EFFECTIFS

Le service est composé d'une équipe pluridisciplinaire :

- **3 Infirmières** (2 temps pleins, 1 temps partiel) qui assurent la permanence de jour et contribuent aux missions du service.
- **4 étudiants infirmiers** constituent l'équipe de surveillants de nuit et assurent l'accueil, l'évaluation, l'orientation et/ou la surveillance des jeunes qui le nécessitent durant la nuit.
- **1 secrétaire médicale** partagée avec le service ORL-Orthophonie et le service Médico-Psychologique.
- **1 ergothérapeute** à temps partiel
- **1 médecin généraliste chef de service** (temps partiel).

MISSIONS

- **Coordination des soins et des suivis en lien avec les familles et les équipes soignantes en externe.** Des accompagnements pour des RDV extérieurs peuvent également être assurés par l'équipe.
- **Activité de santé scolaire et surveillance sanitaire des élèves** sur sollicitation des familles, des professionnels ou des élèves eux-mêmes.
- **Soins chroniques et urgents :**
 - Suivi et application des PAI (protocoles d'accueil individuels), délivrance des traitements ponctuels et chroniques, soins infirmiers sur prescription médicale.
 - Les PAI sont également transmis et expliqués aux équipes encadrantes lors des sorties et voyages scolaires.
 - Prise en charge des soins urgents, avec orientation si nécessaire.

- **Coordination avec les établissements scolaires partenaires :** liens avec les infirmières et médecins scolaires des établissements accueillants les élèves en inclusion.
- **Actions de prévention et d'éducation thérapeutique,**
- **Consultations d'admission :** participation active aux procédures d'admission, recueil des informations médicales et consultations d'évaluation.
- **Participation aux temps d'échanges et de réflexion pluridisciplinaires.**

Le service est ainsi amené à gérer, entre autres :

- **des situations médicales complexes** nécessitant une prise en charge prolongée et/ou faisant intervenir plusieurs corps professionnels ;
- **des situations de crises psychiques** nécessitant alors une prise en charge conjointe avec le service médico-psychologique (suivi et observance des traitements psychotropes et arbitrage de dérèglements physiologiques et souffrance psychique)
- **des crises sociales** qui se surajoutent et peuvent aggraver les situations, nécessitant de travailler avec le service éducatif et social.

En 2023-2024, 3 735 passages à l'infirmierie ou au service de médecine générale (+4 % par rapport à 2022-2023).

Les motifs sont répartis entre les problématiques médicales aiguës ou traumatismes survenant dans l'Institut, mais également sur la délivrance de traitements. On note 1 487 passages pour la délivrance de traitements chroniques et 166 passages pour la délivrance de traitements ponctuels.

L'activité d'ergothérapie créée cette année complète l'offre institutionnelle et a nécessité un long travail de préparation, tant sur les aspects matériels pour pouvoir proposer des outils de travail adaptés aux prises en charge, que sur les aspects d'information aux professionnels et aux familles pour définir les indications et objectifs de la rééducation.

Perspectives pour

2024-2025

Accueil d'un interne en médecine générale, assuré par le médecin chef qui est maître de stage universitaire (MSU) au sein de l'université Paris-Saclay

Formation continue : Les infirmières ont pu bénéficier de formations en nutrition et sur le harcèlement scolaire. Ces temps permettront de proposer des prises en charge spécifiques et adaptées et de concevoir de nouveaux projets de prévention.

Partenariats

Le service de médecine générale-Infirmierie a établi des partenariats universitaires depuis 2020-2021.

Deux étudiants en médecine de Sorbonne Université (UPMC) ont pu réaliser leur service sanitaire et impulser des projets de prévention.

Le service sanitaire, créé en 2018, a pour objectif de former les étudiants en santé aux enjeux de la prévention et de la promotion de la santé. Cette année, le travail de prévention proposé par l'INJS aux étudiants a porté sur la prévention primaire autour des addictions.

Les IDE encadrent également des étudiants infirmiers tout au long de l'année.

Actions de prévention auprès des élèves

En plus de l'activité de prévention individuelle, le service a mis en place des actions de prévention collective, accessibles et adaptées à la tranche d'âge ciblée en termes de contenu.

Les actions ont pu être menées à l'infirmierie mais également en classe en collaboration avec les services pédagogiques et dans les internats en collaboration avec le service éducatif.

Les thématiques abordées ont été les suivantes :

- La puberté (7 interventions)
- Le consentement (4 interventions)
- Le harcèlement scolaire
- Sensibilisation à l'équilibre alimentaire
- Affiches de prévention créées par les étudiants infirmiers

Les actions de prévention des étudiants en médecine, dans le cadre de leur service sanitaire portaient cette année sur les addictions. Ils ont travaillé sur les écrans et sur le tabagisme. Plusieurs actions ont été proposées en classe sur un format quizz/jeux et avec une mise en situation/expérience concrète.

L'équipe a bénéficié des formations suivantes :

- Formation REPOP : surpoids et obésité de l'enfant et de l'adolescent, prévenir, repérer, accompagner
- Formation troubles du comportement alimentaire
- Formation spécialisée Ergothérapie : surdité et troubles associés

FOCUS L'ERGOTHÉRAPIE

4

suivis
en ergothérapie

6

bilans
en ergothérapie

3

grands temps
de présentation
de l'ergothérapie
à l'échelle de l'Institut
répartis sur l'année*

12

temps
d'observation
en classes/ateliers
professionnels
effectués

EFFECTIF

Les ressources en ergothérapie représentent 0,5 ETP depuis le mois de septembre 2023.

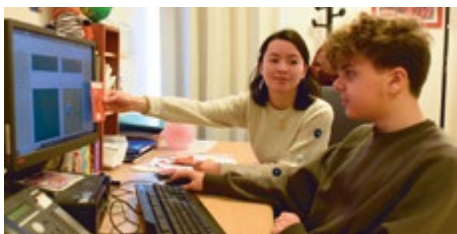
L'ergothérapeute intervient face à toute difficulté (situation de handicap) perturbant les activités de la vie de tous les jours.

L'accompagnement en ergothérapie a pour objectif de permettre aux jeunes de l'Institut de réaliser leurs activités du quotidien de manière indépendante, autonome et sécurisée.

Différents domaines de la vie quotidienne peuvent être abordés lors du suivi en ergothérapie :

- **Soins personnels** : habillage, toilette, prise des repas...
- **Activités de production** : repérage spatial et prise des transports, écriture, manipulation des outils scolaires, organisation, attention à l'école...
- **Activités de loisirs**

L'ergothérapeute intervient dans le quotidien du jeune, cela peut comprendre : le lieu de vie (domicile, internat), l'école (intra, extra) et les lieux de loisirs. Une approche globale est proposée à l'enfant en ergothérapie, celle-ci se pratique au travers de la rééducation et de la réadaptation.



MISSIONS DE L'ERGOTHÉRAPEUTE

Réaliser un bilan ergothérapique : pour évaluer les éléments facilitateurs et obstacles à la réalisation des activités scolaires et quotidiennes du jeune.

Pratiquer des actions de rééducation, de réadaptation (préconisation et mise en place de matériel adapté ou aide-technique, aménagement de l'environnement) **et de réinsertion sociale/ scolaire / professionnelle.**

Effectuer des observations en classe et en atelier professionnel : afin d'évaluer les difficultés et les facilités du jeune, puis proposer un accompagnement, des conseils ou du matériel adapté.

Accomplir des actions de prévention et d'éducation thérapeutique.

Participer aux temps d'échanges, de réflexion pluridisciplinaire et autour de la pratique en ergothérapie : ESS/PIA, réunions de régulation, réunions de projet thérapeutique, réunion SMP, Communauté de pratique des Ergothérapeutes (COP) du CNRHR LAPLANE.

*Journée institutionnelle, rencontres individuelles avec les différents professionnels, mois de promotion de l'ergothérapie)

LE SERVICE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE (SMP)



- **2552 entretiens avec des psychologues cliniciens** : rendez-vous individuels ou familiaux, y compris entretiens d'admission
- **30 suivis hebdomadaires et 11 bilans en psychomotricité**
- **15 bilans GRAL** et dossiers examinés
- **4 suivis « orthosigne »**
- **16 projets thérapeutiques**

Ouvert à l'Institut depuis 1984, le service travaille dans une perspective psychanalytique, sans ignorer les données scientifiques d'aujourd'hui.

Dans le cadre d'une convention signée en 2003 entre l'INJS-Paris et le centre hospitalier Sainte-Anne (CHSA), il est dirigé depuis septembre 2008 par le docteur Frédéric Pellion, psychiatre des hôpitaux, directeur de recherches¹, détaché à mi-temps du GHU-Psychiatrie et Neurosciences Paris.

ORGANISATION

Le service accueille les élèves du lundi 8h au vendredi 17h, et le soir jusqu'à 20h du lundi au jeudi.

Nous nous déplaçons si besoin dans les différents lieux de l'Institut, en particulier à l'infirmerie.

EFFECTIFS

Le SMP emploie six psychologues cliniciens à temps partiel.

Les ressources en psychomotricité représentent un temps complet et un temps incomplet.

Le SMP emploie une technicienne de communication, à temps incomplet, ayant un niveau expert en LSF et chargée des prises en charge « orthosigne ».

Le GRAL compte 2 professionnels à temps incomplet et 1 psychologue avec un temps partagé et son activité clinique.

BILAN DE L'ANNÉE

Une centaine d'élèves suivis souvent par plus d'un professionnel compte-tenu de la complexité des situations traitées

Ce chiffre se superpose à celui du nombre d'élèves de l'Institut porteurs d'une affection psychique identifiable selon les critères de la CIM-10².

Les difficultés de nos élèves/patients, souvent importantes, ne sont généralement pas encore fixées en surhandicap, psychique et/ou cognitif, qui viendrait s'ajouter à celui occasionné à la surdité. Nos actions de soin, à cet égard, sont donc aussi des actions de prévention.

Les apprentis des UFA s'adressent autant que de besoin au SMP et/ou au GRAL. Afin de ne pas compromettre les résultats obtenus compte-tenu de l'absence de ressources extérieures, quelques suivis engagés avant la cessation de la scolarité à l'INJS se poursuivent également au-delà.

DIFFÉRENTES MODALITÉS DE PRISES EN CHARGE

PSYCHOMOTRICITÉ

Les suivis en psychomotricité peuvent être individuels et/ou en groupes (groupe bi-disciplinaire psychologue/psychomotricienne, groupe maternel d'éveil psychomoteur).

GRAL

Nous faisons en sorte qu'il soit impliqué le plus tôt possible dans la prise en charge des élèves, et ce, le cas échéant, dès la procédure d'admission. Le dialogue avec les enseignants est particulièrement important à cet égard.

ORTHOSIGNE

Dispensé depuis plusieurs années à quelques élèves, après bilan, un suivi régulier leur permettant d'améliorer leur usage des structures sémantiques et syntaxiques de la LSF.

ADMISSIONS

La procédure d'admission reste la meilleure opportunité pour inventorier et analyser les difficultés associées et les éventuelles prises en charge entamées.

Elle permet, quand c'est nécessaire, de formuler une proposition argumentée de soutien médico-psychologique occasionnel, de suivi plus rapproché, voire de projet thérapeutique associé à la scolarité.

Les décompensations en cours de scolarité de situations à risque passées inaperçues (ou sous-estimées) sont ainsi devenues exceptionnelles.

PROJETS THÉRAPEUTIQUES

Les projets thérapeutiques sollicitent fortement le SMP, le service de médecine générale-infirmier et tous les services partenaires, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Institut, au travers en particulier des réunions pluridisciplinaires de suivi, organisées à l'initiative du pilote PIA, et qui améliorent la communication entre les partenaires, désamorcent les situations de crise et permettent d'ajuster les prises en charge au plus près de l'évolution de la situation clinique de l'élève.

Le nombre de situations relevant d'un projet thérapeutique doit être contenu, au risque existe de dépasser les capacités d'organisation et d'adaptation de l'Institut.

ENSEIGNEMENT, FORMATION ET RECHERCHE

L'ensemble SMP/GRAL contribue activement à cet aspect du projet d'établissement, essentiel à ses missions nationales. Il contribue, en particulier, à certaines des actions de la plateforme INFOSENS.

Le TELS2 continue de s'insérer dans le paysage de l'évaluation, de l'investigation et de la recherche en langue des signes :

Présentation à l'Universidad Pedagógica Nacional de Colombia (novembre 2022) ;

Réalisation d'une vidéo bilingue de présentation du test, accessible sur YouTube.

Le GRAL encadre par ailleurs un travail de Master Recherche en partenariat avec l'Université Paris 8 et a accueilli une stagiaire psychologue.

Il assure également le pilotage d'une future étude sur l'acquisition de l'écrit en partenariat avec INFOSENS.

Le SMP, de son côté :

- a accueilli une stagiaire en stage long de psychomotricité ;
- a poursuivi sa réflexion théorique à partir de « Lectures partagées ».

Une psychomotricienne du service supervise depuis mars 2023 le groupe d'analyse de pratiques en psychomotricité du CNRHR Robert Laplane.

Outre leurs interventions dans le champ de la recherche universitaire, les membres du SMP/GRAL ont effectué plusieurs interventions publiques et publié plusieurs articles scientifiques en relation avec leur travail clinique au sein du service.

L'activité « orthosigne », que quelques rares professionnels exercent également en France, gagnerait à être mieux connue et à se structurer.

¹. Université de Paris-Cité. École doctorale « Recherches en psychanalyse » (ED450).

². Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes, une liste de classification médicale de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Perspectives pour

2024-2025

Loin d'une logique de compensation, l'Institut mise aujourd'hui comme hier sur la capacité de nos élèves à évoluer en apprenant, et à apprendre en évaluant. La poursuite de cette expérience impose selon nous :

- de soutenir sans relâche les échanges pluridisciplinaires, qui sont une des grandes forces, voire une spécialité, de l'Institut ;
- de mieux affirmer nos compétences, c'est-à-dire nos réponses scientifiquement fondées aux questions légitimes des familles, des tutelles et de la société et notre contribution à l'émergence et à la diffusion de nouvelles connaissances et de nouvelles pratiques.

Le SMP/GRAL poursuivra ses engagements en ce sens.

Jurys de thèse et directions de recherches

Violaine Marcilly : Adaptation aux jeunes sourds d'un test de mathématiques pour les adolescents en situation écologique et fonctionnelle (Benq Ados). Mémoire de Master Recherche en orthophonie. École de la Salpêtrière. Sous la co-direction de Marc-Olivier Roux et soutenu en juin 2024.

Louise Bony : Mémoire de Master 2 Recherche de linguistique supervisé par le GRAL sous la direction de Marie-Anne Sallandre sur le thème : Syndrome de déprivation linguistique. Université Paris 8. Soutenu en juillet 2024.

FAITS MARQUANTS

FILIÈRE INTRA-MUROS ET INCLUSION

Le maintien d'un important effectif intra-muros, en particulier au niveau du collège, est une des particularités de l'INJS de Paris. Il nous appartient de mieux faire valoir l'intérêt et les bénéfices multiples, y compris cognitifs.

TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE ET PROJETS THÉRAPEUTIQUES

Même si des progrès sont enregistrés, les réunions de régulation ne sont pas encore généralisées à tous les secteurs de scolarisation de l'Institut, et se tiennent encore trop souvent avec une partie seulement des intervenants. Parallèlement, nous contribuons, en lien avec les autres services, à renforcer le rôle des pilotes PIA.

PSYCHOMOTRICITÉ - ERGOTHÉRAPIE

Le temps de psychomotricité dont nous disposons ne suffit pas à satisfaire les besoins de tous les élèves mais parallèlement, l'arrivée d'un ergothérapeute et l'articulation de ces deux métiers est un nouvel enjeu.

GROUPE BI-DISCIPLINAIRE PSYCHOMOTRICIENNE- PSYCHOLOGUE

Ce nouveau dispositif a été expérimenté à la rentrée 2022 devant la difficulté de nombre de nouveaux collégiens à s'insérer dans un dispositif individuel. Un des groupes a été clôturé dès mars 2023, mais l'autre a repris en janvier 2024 avec des indications différentes.

GROUPE PARENTS

Ce groupe, initialement créé à l'intention des parents d'élèves de la maternelle, a progressivement élargi son audience aux parents des élèves de Buffon. Il s'étoffe et les séances sont de plus en plus fréquentées.



LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Les services du secrétariat général s'organisent afin de faire progresser le fonctionnement de l'institut et appuyer les nombreux projets institutionnels.

Le cœur de métier des services du secrétariat général est de contribuer au quotidien à la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des jeunes et des professionnels de l'Institut :

- **Le service des ressources humaines** (5 agents) est chargé de la gestion administrative des personnels, de la paye, de la formation, de l'appui au dialogue social, de la gestion des autres dépenses et recettes de personnel, et du pilotage de la masse salariale.
- **Le service financier** (6 agents) assure le pilotage global du budget, la gestion des dépenses de fonctionnement et d'investissement, la gestion des recettes, les opérations d'inventaire comptable et les procédures de commande publique. Il gère notamment les dépenses de transports des élèves (taxis, accompagnement, remboursements aux familles) et accompagne les organisateurs de voyages scolaires et éducatifs sur leurs aspects financiers. Il collabore avec l'agence comptable (3 agents) qui contrôle et met en œuvre les dépenses et les recettes, et s'assure de la qualité comptable.
- **Les services généraux et technique** (7 agents) contribuent à la qualité de l'accueil sur le site et à l'entretien de l'ensemble des espaces, à la préparation des salles, à la logistique et au stockage des fournitures, à la sécurité et à la maintenance des bâtiments et des équipements, aux travaux de réparation et d'investissement.
- **Le service informatique** (un agent et un recrutement attendu) assure la maintenance et la sécurité des systèmes informatiques et de télécommunications, ainsi que la gestion et l'évolution du parc informatique.
- **Le service multimédia** (3 agents) appuie techniquement les projets photos/vidéos et leur archivage. Il gère les matériels audiovisuels, leur mise en place et assure la régie de la salle de l'Abbé de l'Epée. Il administre les sites internet et intranet.
- **Le service accessibilité** (10 agents dont un coordinateur et 9 interprètes) permet aux professionnels, aux élèves et à leur famille de communiquer en français et en langue des signes française. Le coordinateur gère le planning des interprètes et accompagne également les professionnels en situation de handicap dans le cadre de l'aménagement de leur poste de travail.
- **La conseillère de prévention** met en œuvre les règles d'hygiène et sécurité. Elle contribue à la qualité de vie au travail et au dialogue social dans le cadre du Comité Social d'Administration en Formation Spécialisée en Santé et Sécurité et Conditions de Travail (CSA en F3SCT).
- **Le secrétariat du secrétaire général** assure, en plus de ses fonctions de secrétariat, le suivi des locations et le lien avec le prestataire de restauration collective.

FAITS MARQUANTS

Plusieurs projets ou chantiers ont mobilisé les services en 2024 avec pour objectifs de progresser dans l'organisation, de rendre un meilleur service, d'améliorer la qualité du site Saint-Jacques, de gérer efficacement une situation ou un événement ponctuel :

La rédaction d'un guide d'action sociale et d'offres de loisirs : dans une démarche d'améliorer sa communication auprès des agents, le service RH a établi un guide d'action sociale et d'offres de loisirs, rassemblant et synthétisant les prestations sociales et existantes à l'INJS ainsi que les démarches à suivre pour en bénéficier.

La mise à jour du plan de développement des compétences : En lien avec la direction, le service RH a souhaité définir un plan de formation annuel qui prend en compte le projet d'établissement, l'activité quotidienne des agents et les spécificités de l'Institut.

L'appui à l'organisation des voyages : le service financier a géré en 2024 l'organisation des voyages validés par la commission de novembre 2023, de la réservation au paiement des transports et des hébergements en lien avec les accompagnateurs et les prestataires, ainsi que la mise en place de régies temporaires permettant de bénéficier de liquidités sur place.

Les activités confiées à des prestataires de services : depuis 2023, l'accueil, le nettoyage, la lingerie et l'entretien des espaces verts ont été entièrement confiés à des prestataires de services. Cette nouvelle organisation mobilise les services généraux, le service technique et le service financier avec la rédaction des cahiers des charges, le suivi des prestations, les relations entreprises et l'exécution des dépenses.

Les travaux d'aménagement et de sécurisation des locaux : avec l'appui d'une entreprise et en fonction des besoins définis par les services utilisateurs, les services généraux, technique et informatique ont effectué l'aménagement de la nouvelle réserve patrimoniale (3^e étage, Escalier d'honneur, ex-lingerie), la nouvelle salle éducative (rdc bâtiment lycée professionnel à côté de la terrasse), la nouvelle salle des éducateurs avec la création de 3 bureaux attenants (5^{ème} étage, bâtiment collège, ex-réserve patrimoniale), la réfection de la permanence et l'aménagement du CDI. Ils ont également accompagné le déménagement de l'atelier de prothèses dentaires

en lien avec le lycée Galilée. Des installations ont également été réalisées avec le remplacement du rideau du quai de déchargement des ateliers professionnels, le remplacement de l'éclairage du terrain de football sous le gymnase, la mise en place de caméras au niveau de la loge de l'accueil, du parking Pierre Nicole et le long des ateliers professionnels, le détecteur pour sortir du parking Pierre Nicole, les interphones sur la rue Saint-Jacques et le remplacement du système d'alarme dans les ateliers professionnels.

L'accueil exemplaire d'agents en situation d'handicap : à la fin de l'année 2024, le taux d'emploi d'agents en situation d'handicap de l'INJS de Paris s'élève à 16% soit un total de 34 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi, dont 28 agents sourds. L'obligation d'emploi étant fixée à 6%, ce résultat exemplaire est rendu possible grâce à la mobilisation et à la réactivité du service accessibilité, du service RH et le soutien du FIPHFP.

La mise en place d'actions de communication en matière de prévention des risques professionnels : dans le prolongement des travaux menés dans la cadre du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), la conseillère de prévention poursuit son travail de rédaction et d'actions de communication autour des différents risques connus au sein de l'établissement : le registre santé et sécurité au travail, le livret d'accueil sécurité, le livret des permanents, la cellule d'écoute psychologique, le protocole en cas de forte chaleurs, protocole en cas de violence/agression et communication sur la violence au travail, protocole en cas de piqûres, la sensibilisation aux accidents de trajets, engagements de travaux sur les Troubles Musculo Squelettiques (TMS), la formation sauveteur secouriste du travail et manipulation des extincteurs, ...

L'accompagnement du prestataire de restauration collective : le suivi de proximité réalisé auprès du chef cuisinier et des équipes du prestataire de restauration collective a permis d'avoir une exigence de qualité, et de mettre en valeur la satisfaction des jeunes et des professionnels de plus en plus nombreux à manger au self. Ce suivi est réalisé par le secrétariat du secrétaire général directement avec le chef cuisinier, ainsi que le responsable du service technique pour la maintenance des cuisines.

FOCUS



DES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES POUR AMÉLIORER ET SÉCURISER L'ENVIRONNEMENT DES OCCUPANTS DE L'INSTITUT

Animé par la volonté d'offrir un environnement de travail performant aux agents et aux élèves de l'INJS, les services techniques composés de 3 agents et un responsable **sont accompagnés quotidiennement par plus de 25 prestataires experts** dans les domaines de la sécurité, sureté, maintenance, restauration, espaces verts et travaux pour **entretenir, prévenir et évoluer**.

Le service a mis en place des évolutions significatives pour **moderniser les installations, faciliter les procédures et la gestion de la demande**.

ACCOMPAGNER LES SERVICES DANS LES RÉFLEXIONS D'AMÉNAGEMENTS

Dans un souci d'amélioration de service et de qualité auprès des usagers, les services supports ont accompagnés les équipes sur l'aménagement de deux espaces :

- **Installation d'un espace pour les agents du service éducatif** : aucun lieu n'était identifié pour que les équipes éducatives puissent se réunir. Un espace a été rénové au 5^e étage permettant aux éducateurs de se réunir et de recevoir des élèves en entretiens.
- **Rénovation de la permanence** : La salle de permanence était relativement dégradée. Durant l'été 2023, cet espace a été entièrement rénové et adapté pour éviter les dégradations (protections des murs par des plaques PVC notamment).
- **Création d'un espace famille**
- **Réfection d'une salle de classe du collège** : dans la perspective de mieux répondre aux besoins des élèves, une réflexion pluridisciplinaire a été menée pour définir la « classe de demain ». Les travaux ont été faits durant l'été 2024 et sont en cours de finalisation. Plusieurs installations novatrices ont pu être mises en place : plafond et sol acoustiques, peinture aimantée, protection PVC des murs, éclairage évolutif, mobilier adapté et ergonomique, matériel de projection innovant.

ÉVOLUTIONS DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ SURETÉ POUR MIEUX MAÎTRISER LES ACCÈS DU SITE

L'Institut dispose d'un espace élargi qui mérite une attention particulière en termes de sécurité et de surveillance.

Plusieurs travaux d'amélioration ont été réalisés :

- **Changement de l'alarme incendie aux ateliers professionnels et mise en conformité du Système de sécurité incendie (SSI),**
- **Remise en état et mise aux normes des équipements et matériels de la cuisine collective** accompagné par un nouveau prestataire,
- **Programmation d'un accès restreint aux ateliers professionnels par un système de badge afin de réguler les flux et mieux sécuriser ce lieu,**

DE NOMBREUX TRAVAUX ET REMPLACEMENTS AU SEIN DE LA STRUCTURE

- Réfection du mur du parking en raison d'un risque d'effondrement,
- Changement d'une porte d'un quai de déchargement aux ateliers professionnels,
- Mise en conformité de l'étanchéité de la terrasse afin d'éviter les inondations et dégradations,
- Mise en conformité et sécurisation de la totalité des ascenseurs.



L'INJS, UN ÉTABLISSEMENT ÉCO-RESPONSABLE

Depuis 2013, l'INJS de Paris s'inscrit dans **une démarche de développement durable et d'écocitoyenneté** qui engage les professionnels et les élèves.

Le pôle Éco-école coordonne et encourage les actions à l'échelle de l'établissement.

Cette année, nous fêtons les 10 ans du pôle !





**Vous êtes
éco-école !**

ACTIONS DE COMMUNICATION

- Mise à jour de la vidéo de présentation des actions de l'INJS pour la protection de l'environnement.
- Présentation des actions du pôle Éco-école lors de la Journée Portes Ouvertes.
- Sensibilisation aux gestes éco-responsables : campagne d'affichage avec le service communication « Vous êtes éco-école ! »

ACTIONS DE VALORISATION DES DÉCHETS

- Collecte de piles (18 kg) - Corépile/Mairie du 5^e.
- Collecte de bouchons (8kg) - Bouchons d'amour/MDPH.
- Collecte de matériel d'écriture (9kg).
- Collecte de vêtements usagés pour une association de travail solidaire ou recyclage.
- Collecte de mégots (2,18kg soit 12824 mégots)/écomégot by KEENAT.

ACTIONS AUTOUR DU JARDIN

- Remplacement des composteurs.
- Atelier jardinage hebdomadaire ouvert à tous les élèves et professionnels de l'INJS.
- Action anti-gaspillage : Distribution des fruits du jardin/ réalisation de compote et redistribution dans les internats des fruits et goûters non consommés.
- Convention triennale avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux : l'INJS est désigné « établissement refuge » afin de favoriser l'accueil de la biodiversité locale et sensibiliser le public.
- Participation aux Pariculteurs, pour faciliter et accélérer l'installation de projets agricoles à Paris et développement d'une production de fleurs séchées sur le toit-terrasse des ateliers professionnels.
- Installation d'un récupérateur d'eau de pluie dans le jardin.

- Collectes aux ateliers professionnels (cuivre, cheveux, réparation/valorisation des chutes de bois/collecte de chutes de tissus pour brouillon).
- Sensibilisation au danger du plastique pour les océans.
- Sensibilisation au tri sélectif, notamment dans les internats.
- Participation à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD).
- Vente de gourdes éco-responsable organisée par le FSE.
- Réemploi du matériel en interne.



FAITS MARQUANTS

RÉALISATIONS D'ACTIONS DE SENSIBILISATION DES ÉLÈVES AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX :

- **Participation à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets du 20 au 24 novembre 2023, sur le thème « Les emballages, la sobriété avant le recyclage » avec :**
 - Collecte de vêtements pour une association (Le relais) et réalisation de sacs en tissu par les élèves en interne : l'upcycling ou comment recycler les vieux vêtements ?
 - Exposition au CDI des travaux d'élèves : « Les ressources naturelles utilisées pour la fabrication d'un tee-shirt » au côté des documents de l'ADEME sur la fast-fashion.
- **Projet mobilité avec les classes de 6^e projet** afin d'étudier les différents moyens de transport et leur empreinte carbone. Dans ce cadre, des ateliers vélo ont été proposés aux élèves.
- **Fête des 10 ans du pôle éco-école** de l'INJS avec une présentation de l'atelier. À cette occasion, deux vélos d'occasion achetés en partie grâce au prix de l'action éco déléguée de l'année 2022-2023, a permis aux élèves de 4^e de présenter aux autres élèves ce qu'ils ont appris durant l'année ;

*ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie Agence de la transition écologique

UN « CHAMP DE FLEURS EXTRAORDINAIRES » À L'INSTITUT

En 2021, l'INJS a participé à la 4^e édition des Parisculteurs. Ce projet, mis en place par la Ville de Paris depuis 2016, a pour objectif de faciliter et accélérer l'installation de projets agricoles à Paris. Il s'agit de trouver des sites – toitures, murs, sous-sol, espaces en pleine terre – et de proposer à des agriculteurs d'y développer des projets directement en lien avec les habitants de Paris.

Après une pré-étude de faisabilité et de contraintes, réalisée par des étudiants en dernière année de Master « Ingénierie des Espaces Végétalisés Urbains (IEVU) » à l'école d'AgroParisTech, l'Institut a validé sa participation au programme, en mettant à disposition le toit-terrasse des ateliers professionnels pour un futur projet agricole.

Le lauréat du projet sur le toit-terrasse est l'association Les Amis de Raymond, avec le projet « Champs de fleurs extraordinaires ». L'association produira des fleurs fraîches, séchées ou transformées (couronnes, terrariums...) qui seront ensuite vendues en circuit court.

Le « Champ de Fleurs extraordinaire », sur le toit-terrasse des ateliers professionnels et dans le jardin de l'Institut, a été inauguré au printemps 2023.

La production des fleurs sera principalement prévue sur le toit des ateliers professionnels et dans une des deux serres de l'Institut. Un parterre au sol, situé devant les ateliers professionnels, est également mis à disposition de l'association pour réaliser un jardin pédagogique lié à la culture florale, pouvant accueillir des ateliers à destination des jeunes de l'Institut et du grand public.



LA VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

Dans la continuité de ses **diverses missions de valorisation du patrimoine historique et culturel** de l'Institut, cette année le service a mis en place une exposition ouverte au public et consacrée au centenaire des **Premiers Jeux internationaux Silencieux** (voir Focus en fin de chapitre).



LE CDI est à disposition des élèves et soutient l'envie de lire et de s'informer en partenariat constant avec les services éducatif, pédagogique et medico-psychologique.



La responsable du CDI et l'association Art'Sign, ont pu accompagner les élèves dans la réalisation d'un journal télévisé sensibilisant à l'utilisation des médias et diffusé sur les écrans institutionnels.

Les rencontres de nos élèves avec des **auteurs sourds** se sont poursuivies.

En lien avec le pôle LSF, le CDI participe activement à la construction d'un **fonds accessible en LSF**, et concourt avec l'équipe dédiée de l'INJA à la mise en place du fond spécifique, en lien avec le Centre National du Livre (CNL).

LA BIBLIOTHÈQUE PATRIMONIALE

poursuit son travail de dépouillement d'articles de différentes revues de la presse silencieuse, afin que les recherches puissent se faire par mots-clés sans avoir à relire tous les numéros de toutes les revues. Cette année, plusieurs milliers d'articles ont ainsi été dépouillés et indexés, concernant près de 500 revues.



Des stagiaires et chercheurs internationaux sont accueillis, et peuvent accéder aux exemplaires uniques possédés par l'INJS, en consultation sur place.

Le catalogage continue, afin d'intégrer tous les ouvrages qui ne sont pas encore répertoriés.

En parallèle, **un inventaire des archives administratives** (ressources humaines et comptabilité) a été effectué, permettant un réaménagement total et une mise en conformité de la salle d'archives en sous-sol. Les documents ne devant pas être conservés ont pu être détruits selon les normes d'archives de l'État et sous son contrôle, et ceux devant être conservés sont désormais identifiés et rangés de façon à faciliter leur accès.

LES PARTENARIATS

En plus des visites tous publics qui sont de plus en plus fréquentes et plébiscitées, le service patrimoine accueille les équipes de nombreux établissements pour des visites patrimoniales, ce qui contribue à son rayonnement. C'est ainsi que nous avons reçu des équipes de l'Institut National du Patrimoine, de la Sorbonne, du Musée Carnavalet, de l'école d'architecture et du paysage de Versailles, de l'Unesco, de la BNF, du Musée National de l'Immigration,

du Museum d'Histoire Naturelle, de l'INSEI... Ces rencontres, journées d'études, conférences et colloques auxquels nous participons ou que nous organisons aboutissent à de fructueux partenariats, dans les domaines tels que la recherche en pédagogie, en histoire et permettent à l'Institut de se positionner au rang des établissements publics nationaux qui œuvrent pour la diffusion et le partage des savoirs.

LE LIVRE SUR L'HISTOIRE DE L'INSTITUTION

qui paraîtra aux éditions CREAPHIS au printemps 2025 est en cours de finalisation. La sortie de cet ouvrage, qui fera référence car aucune histoire de l'institution n'avait encore été écrite, donnera lieu à un événement particulier durant l'année 2025.

©Anonyme, École Française, 2^e partie du XIX^e siècle



FOCUS

EXPOSITION « LA FOLLE SEMAINE DES PREMIERS JEUX INTERNATIONAUX SILENCIEUX »

Ouverte le lundi 29 avril 2024, l'exposition **La folle semaine des premiers Jeux internationaux silencieux** reprend le déroulé de cette semaine de compétitions sportives, à travers la présentation de photographies d'Alexandre Pétin, ancien élève de l'Institut Nationale de sourds-muets de Paris. Ces jeux ayant eu lieu à Paris en 1924, cette année était la parfaite occasion de fêter ce centenaire. Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, ainsi que le Festival Clin d'Œil sont autant d'événements qui ont accompagné la mise en place de cette exposition. C'est également l'occasion de mettre en avant l'INJS de Paris, en tant qu'école et en tant que lieu détenteur de patrimoine.

Cette exposition a pu être mise en place grâce à l'International Committee of Sports for the Deaf (ICSD), Isabelle Malaurie Présidente honoraire de la Fédération sportive des sourds de France (FSSF) et l'Association Amicale des Anciens Élèves de Saint-Jacques. De nombreux professionnels de l'Institut se sont également investis dans l'installation de cette exposition : la responsable de la bibliothèque patrimoniale, du CDI, les professeurs d'ateliers professionnels, les services techniques et multimédia ainsi que plusieurs professeurs et professionnels sourds (notamment pour les relectures des textes adaptés en FALC).

En préambule de cette exposition, placée sous le commissariat de Didier Séguillon, ancien professeur d'éducation physique et sportive à l'INJS, historien et professeur à l'INSEI **une conférence** a été organisée au sein de l'Institut intitulée : « **Rubens Alcais et les Jeux internationaux silencieux de Paris en 1924** » regroupant 180 participants en présentiel, et plus de 200 personnes à distance.

Photo © C. Pelletier



L'exposition a rassemblé :

- 36 reproductions photographiques grands formats et tableaux didactiques
- 11 objets d'arts (sculptures, médailles)
- 1 peinture (portrait en pied de Rubens Alcais)

Des vidéos en LSF et des descriptifs en FALC (français facile à lire et à comprendre) ont été réalisés pour l'occasion.

Un catalogue de l'exposition a été édité et est toujours en vente, sur place ou par correspondance (biblio@injs-paris.fr)

Cette exposition a pu être visitée par plus de 1400 personnes dont 20% de visiteurs étrangers (notamment grâce au Festival Clin d'Œil et au Congrès international du sport sourd).





L'INNOVATION ET LA RECHERCHE

Un établissement inséré dans des réseaux diversifiés

L'INJS joue un rôle actif dans le développement de l'innovation et de la recherche appliquée au champ du handicap auditif. Engagé dans une dynamique collaborative, l'établissement travaille en lien avec les autres INJ, avec des structures sanitaires, sociales et médico-sociales, mais aussi avec des entreprises innovantes et engagées. Cette approche partenariale permet de favoriser l'émergence de nouvelles pratiques et d'enrichir les connaissances au service de l'accompagnement des jeunes sourds.

Pour renforcer cette démarche, l'INJS s'appuie sur des collaborations avec les universités et leurs laboratoires de recherche, contribuant ainsi à des études et projets dont les applications concrètes viendront, à court, moyen et long terme, enrichir les pratiques de terrain. Cette implication dans des réseaux diversifiés constitue un levier essentiel pour faire évoluer les méthodes pédagogiques, les outils d'accessibilité et les approches thérapeutiques en faveur des jeunes accueillis et accompagnés et plus largement les jeunes en situation de handicap sensoriel.

LES PÔLES « RESSOURCES »

Le pôle LSF

Le Pôle Ressource LSF pilote et coordonne des projets, anime des réflexions ou apporte son expertise dans le cadre de recherches en partenariat qui concernent la LSF. L'objectif de ce pôle consiste à développer et à doter les professionnels et les équipes pluridisciplinaires d'outils et de méthodes leur permettant d'améliorer la qualité de leurs pratiques d'accompagnement auprès des jeunes sourds.

Le pôle français écrit

Ce pôle a pour objectif de développer l'appétence pour le français écrit chez les élèves et d'en parfaire la maîtrise. A cet effet, il met en place des projets d'écriture pluridisciplinaires et dote les professionnels d'outils et de méthodes les aidant à construire la langue française écrite chez les jeunes sourds.

Le pôle français oral - LfPC

Formé de différents professionnels, ce groupe de travail a pour finalité de répondre aux projets personnalisés des jeunes en langue française orale ou en LfPC. Il développe des outils en lien avec la communication orale aussi bien sur le versant émission que réception et mène une réflexion sur la pratique linguistique institutionnelle.

Ces 3 pôles contribuent à la mise en œuvre du Projet Linguistique Institutionnel (PLI). Ce dernier pose une philosophie commune qui s'étend à l'échelle institutionnelle en harmonisant avec cohérence les actions : pédagogiques, orthophoniques, éducatives ou médico-psychologiques, qui visent l'appropriation des langues « en présence ». L'accompagnement de l'élève sourd dans la maîtrise de son mode de communication et dans le développement de ses compétences linguistiques lui permettra de se construire en tant qu'être de langage et de garantir son insertion socio-professionnelle au sortir de l'INJS. Son projet linguistique personnalisé (PLP) sera décliné en accord et en cohérence avec les fondements du PLI.

PROJETS DE RECHERCHE FINALISÉS

TELSF 2 (TEST D'ÉVALUATION EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE) – OCTOBRE 2016

Une offre de formation théorique et pratique permettant la compréhension, l'appropriation et l'utilisation du TELS F 2 est également proposée par INSEI (Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'Éducation Inclusive) et dispensée par l'équipe de l'INJS. Les premières formations au TELS F 2, en présentiel et en distanciel, ont démarré au premier semestre 2022.

En 2023, une formation de perfectionnement au TELS F 2 a complété la formation initiale, permettant notamment un approfondissement de la maîtrise des outils du TELS F 2, un partage de pratique et un retour d'expérience sur les premières évaluations des stagiaires.

PROJETS DE RECHERCHE EN COURS

PROJET NUMÉRO UN, SOUNDX – MUSIQUE ET SURDITÉ

Damien Quintard, musicien, ingénieur du son, directeur société Rn'D.

Damien Quintard, directeur et fondateur de la société Sound X, filiale Rn'D de The Mono Company, est à l'œuvre depuis plus de 4 ans sur le développement d'un dispositif vibratoire permettant aux personnes sourdes de percevoir et distinguer toutes les fréquences émises par une production musicale. Ce dispositif constituerait par ailleurs un outil adapté pour les séances de parole et de langage.

Des tests et des expérimentations avec le dispositif vibratoire sont conduits depuis septembre 2021 auprès des élèves sourds, avec le soutien et l'expertise de deux professeurs CAPEJS de l'Institut, en cours de musique et SAP/SPP (séance d'apprentissage et perfectionnement de la parole et du langage). L'année scolaire 2022-2023 a été consacrée aux expérimentations dans les salles de concerts et dans les musées.

PROJET DE RECHERCHE DOCTORANT PRENOVEC

La littératie chez les sourds : états des lieux sociolinguistique et linguistique, perspectives didactiques. La première phase de passation de tests a pu s'organiser juste avant le confinement. En revanche, la cohorte, incomplète, devait être complétée par la participation d'élèves inscrits en milieu ordinaire. La passation a dû être reportée sur le dernier trimestre 2020.

Le doctorant détient actuellement près de 80 corpus et métadonnées lui permettant d'entreprendre son travail d'analyse. Cette recherche ayant pris du retard, une année supplémentaire est nécessaire pour l'aboutissement de ce projet. Entretemps, un comité de suivi s'est organisé avec la présence d'un des membres du comité scientifique de l'INJS Paris, qui a fait état de précisions à apporter sur la définition des critères d'analyse.

PROJET SIGN TO KIDS

INJS de Paris – INJS de Bordeaux – IRISA – MoDyCo

Le projet Sign To Kids souhaite faciliter l'apprentissage coordonné de la LSF et du français écrit pour améliorer l'inclusion des enfants sourds dans le monde de l'éducation.

Les partenaires travailleront sur la conception et le développement d'outils numériques et pédagogiques à destination des jeunes sourds.

Des professeurs de LSF et de français écrit des INJS seront associés pour l'apport de ressources et pratiques pédagogiques et l'évaluation des outils numériques développés.

Le projet a démarré en janvier 2023.

PROJET LEARN

INJS – Apprentis d'Auteuil - Mimbus

Apprentis d'Auteuil, partenaire de l'UFA de l'INJS, s'est associé à la société Mimbus et à l'INJS de Paris pour répondre à l'appel à projet DEFFINUM (Dispositifs France formation innovante Numérique), visant à accélérer la transformation numérique du secteur de la formation professionnelle.

Le consortium s'est accordé sur un projet intitulé LEARN (L'Evolution de l'Apprentissage par la Recherche et le Numérique), avec

le développement d'une plateforme d'apprentissage en ligne et le développement de contenus pédagogiques innovants, en réalité virtuelle. L'objectif est de former à la fois les jeunes mais également les enseignants à l'usage des outils numériques et faire évoluer leurs pratiques. Le laboratoire de recherche CLLE (Cognition, langues, langages ergonomie) est également associé au projet afin d'évaluer son impact sur l'apprentissage des jeunes.

Le projet a démarré en novembre 2022.



Actualité

FISAF

La **Fédération nationale pour l'Inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et DYS en France (FISAF)**, est un réseau fédérant des structures publiques et associatives engagées dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sensoriel ou atteintes de troubles du langage et des apprentissages, avec ou sans handicap associé.

La FISAF regroupe de nombreux établissements à travers la France, œuvrant dans les domaines de la surdité, de la cécité et plus largement du handicap sensoriel. Elle joue un rôle clé dans l'animation du secteur en proposant divers services et ressources : organisation de congrès,

mise à disposition d'une documentation spécialisée, accès à des réseaux professionnels tels que le « cercle qualité », formations – dont certaines qualifiantes – et ouverture au grand public.

Conscient de l'importance de ce réseau majeur et représentatif à l'échelle nationale, nous avons décidé d'y adhérer, affirmant ainsi notre volonté d'ouverture et de coopération. Cette adhésion nous permettra d'accéder à des ressources et informations précieuses, tout en favorisant les échanges avec d'autres acteurs du secteur, dans une démarche d'amélioration continue et d'innovation au service des jeunes et des professionnels de notre établissement.



Comité scientifique

Créé en 2017, le Comité scientifique de l'INJS de Paris est composé de 8 membres et se réunit généralement 2 à 3 fois par an. Ses missions sont de :

- Développer une activité de recherche appliquée pluriannuelle à l'INJS pouvant faire l'objet de publication et de diffusion.
- Impulser une dynamique et une implication des professionnels dans l'évolution de leurs pratiques.
- Participer à l'amélioration des bonnes pratiques dans l'accompagnement du jeune sourd dans sa globalité.
- Contribuer à ouvrir l'INJS sur des partenariats extérieurs et favoriser des projets inter institutionnels.
- Contribuer à la recherche de financements : mécénat, appels à projets et programme de recherche clinique (PHRC).

Depuis 2017, le comité scientifique de l'INJS a mené plusieurs projets contribuant à l'évolution des pratiques dans le domaine de la surdité. Actuellement en pause, il fait l'objet d'une volonté de redynamisation par la direction dans le cadre du projet d'établissement. Ses missions seront ainsi élargies et alignées sur les axes stratégiques nationaux et les politiques publiques, couvrant la recherche pédagogique, l'éthique, l'innovation technologique, les avancées médicales, l'apprentissage et le langage, la valorisation de l'expertise ainsi que la culture et le patrimoine. L'objectif à terme est d'en faire un pôle majeur d'innovation et de transmission des connaissances.



Réseau Francophone en Déficiência Sensorielle et du Langage (RFDSL)

MISSIONS :

En adhérant au RFDSL qui regroupe près d'une trentaine d'établissements francophones (France - Afrique - Caraïbes - Belgique - Suisse - Québec), l'INJS Paris soutient le développement des meilleures pratiques professionnelles et organisationnelles :

- Par le partage et le transfert d'expertises spécialisées,
- Par l'échange et la création de liens entre professionnels

L'INJS s'adosse au RFDSL pour structurer son dispositif en mettant en interconnexions :

- Les équipes de terrain
- Les pôles Ressources-experts
- Les projets recherche-actions inter-établissements en l'occurrence avec l'INJA adhérent du RFDSL
- Le comité scientifique
- Les points forts des établissements membres du réseau
- Les laboratoires de recherche et les universités.

Concernant la recherche appliquée qui émane trop souvent des attentes des chercheurs, le dispositif permettra un mouvement ascendant des problématiques de terrain vers les laboratoires et les universités. Soutenue par une organisation interne (Pôles Ressources et Comité scientifique) et rattachée à des instances fonctionnant en réseau (RFDSL et Courtage de Connaissances), cette organisation est plus propice à la recherche de financement et aux appels à projets.



LE RÉSEAU FRANCILIEN SURDITÉ

Le Réseau francilien surdit  regroupe une vingtaine détablissements et services franciliens représentant 2 000 enfants et jeunes sourds sur le territoire.

Ce r seau vise   sensibiliser les pouvoirs publics   la surdit ,   am liorer les parcours et   construire des r ponses partenariales au plus pr s des besoins des personnes sourdes. Son ambition sest concr tis e par la signature dune Charte le 18 d cembre 2019.

PR AMBULE

L'am lioration des parcours et de la qualit  de vie des enfants et jeunes d ficients auditifs suscite le renforcement de la coordination des acteurs dans diff rents champs d'intervention et services.

Les diff rents espaces et occasions de rencontres entre les  tablissements et services signataires/adh rents au r seau favorisent une meilleure connaissance de leur champ d'actions respectifs.

Cela permet de mieux rep rer les contributions de chacun dans les parcours des enfants et des jeunes, les articulations perfectibles, les risques de rupture d'accompagnement et les absences ou carences de r ponse sur certains territoires. Les  tablissements et services signataires/adh rents souhaitent favoriser la mise en perspective d'actions plus concert es et coordonn es pour d passer les modes de repr sentation et d'intervention habituels.

Les partages d'exp riences et d'actions innovantes autorisent la construction de nouvelles r ponses plus ajust es aux besoins des personnes.

ART 1 - IDENTIT  DU R SEAU

Le r seau francilien surdit  est un regroupement d' tablissements et services publics et priv s sp cialis s en d fici nce auditive de la r gion  le-de-France.

Il est compos  de 24 adh rents repr sentant plus de 1 400 enfants et jeunes accompagn s et plus de 500 professionnels mobilis s sur le territoire francilien.

ART 2 - OBJECTIFS DU R SEAU

Les adh rents souhaitent  tablir des collaborations visant principalement   :

- Am liorer la fluidit  des  changes entre les  tablissements et services au b n fice des enfants et jeunes d ficients auditifs
- Rendre visible et accessible l'offre de parcours sur le territoire, pour les jeunes et leurs familles ainsi que pour les partenaires professionnels et institutionnels
- Soutenir des projets communs pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des publics accompagn s
- Identifier et favoriser les modes d'interventions novateurs
- D velopper et diffuser les informations et connaissances en d fici nce sensorielle
- Promouvoir la cause des personnes vivant avec une d fici nce sensorielle aupr s des partenaires institutionnels

ART 3 - ORGANISATION DU R SEAU

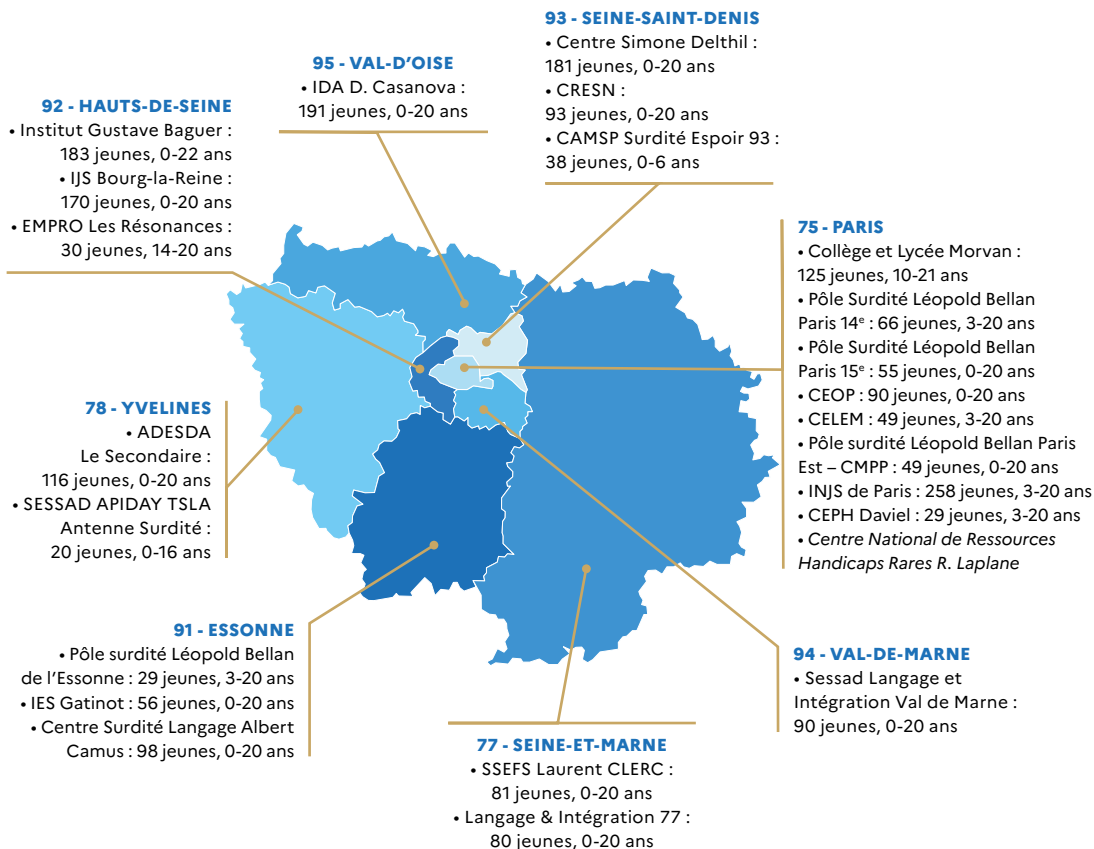
L'animation du r seau est assur e par chacun de ses membres qui contribue de mani re volontaire au d veloppement des  changes.

Les directeurs d' tablissements et services membres du r seau sont partenaires et   ce titre, impliqu s dans les r flexions, projets et actions engag s par le r seau.

ART 4 - PRINCIPES DE COLLABORATION AU SEIN DU R SEAU

Les  tablissements et services appartenant au r seau s'engagent dans une relation partenariale de confiance, visant, par des actions collaboratives,   r pondre aux objectifs d finis coll gialement dans l'article 2.

Si l'appartenance au r seau garantit l'autonomie de chacun des membres, elle implique toutefois la participation aux r unions organis es et l'engagement   coop rer activement.



ACTUALITE



Le R seau Francilien Surdit  (RFS) s'est engag  dans une d marche d'information et de sensibilisation de ses professionnels sur la surdit . Cette sensibilisation avait pour objectif d'apporter des connaissances aux nouveaux professionnels du RFS afin de faciliter leur prise de poste.

S'appuyant sur les comp tences et l'expertise de ressources internes du RFS, ces 3 journ es de sensibilisation ont r unies une vingtaine de participants issus de 9  tablissements diff rents.

Ont  t  abord es les th matiques suivantes :

- **Connaissance de la surdit ,**
- **D veloppement du langage et modes de communication : le projet linguistique,**
- **Surdit  et troubles associ s : les troubles vestibulaires**
- **Surdit  et troubles associ s : Comment adapter l'accompagnement ? De l' valuation   la mise en place d'une d marche de communication et d'apprentissages adapt s.**
- **La posture du professionnel en ESMS Surdit  : Quelles sp cificit s pour quelle pluridisciplinarit  ?**
- **Comment faciliter l'autod termination du jeune sourd ?**

Suite aux retours des diff rents participants qui ont exprim  leur satisfaction et leur int r t pour cette action, il est d j  pr vu de la renouveler pour l'ann e scolaire 2024-2025, en l'ouvrant   l'ensemble des salari s des  tablissements du RFS ainsi qu'  nos partenaires.

FOCUS

INFOSENS



INFOSENS est un centre d'appui et d'expertise en surdité, créé à l'initiative de l'INJS de PARIS en s'appuyant sur des partenaires pour constituer un réseau d'acteurs.

INFOSENS œuvre pour l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes, avec deux objectifs parallèles et complémentaires :

- Accompagner les personnes sourdes ou malentendantes tout au long de leur parcours de vie et faciliter leur autonomie ;
- Informer et sensibiliser les acteurs publics et privés pour favoriser l'accessibilité dans toutes ses dimensions.

LE RÉSEAU EST COMPOSÉ DE 7 PARTENAIRES

- Le Centre National d'Information sur la Surdité
- La Fédération Hospitalière de France
- Le FIPHFP
- La fondation pour l'audition
- L'INJS DE PARIS
- La Région Île de France
- Le Réseau Francilien Surdité (plus de 20 établissements dans le champ de la surdité en Île-de-France)





Bénédicte ANDRE,
Cheffe de service



Emmanuelle CHANZY,
Chargée de mission



Isabelle GROS,
Chargée de mission



Fanny MICHEL,
Chargée d'accueil

**Stagiaires, bénévoles
et agents du service civique :**

Oriane CHALULEAU,
Noellia FERRO,
Romane LAFOSSE-MARIN,
Katty MANIERE

INFORMATION ET SENSIBILISATIONS DANS LE CADRE DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE

INFOSENS accompagne les employeurs publics et privés afin d'améliorer l'inclusion et le maintien dans l'emploi des personnes sourdes et malentendantes en proposant des sensibilisations ou des actions d'information. Des opérations sont également menées auprès des relais handicap des universités et de la Fonction publique, des lieux indispensables d'insertion socio-professionnelle des personnes sourdes et malentendantes.

Cela permet d'encourager l'inclusion des salariés sourds ou malentendants dans la Fonction publique et le secteur privé.

Chaque sensibilisation est adaptée aux besoins et aux demandes spécifiques.

Elles portent notamment sur :

- L'aspect médical : anatomie de l'oreille, ses dysfonctionnements, les causes de surdit ,
- La classification des surdit s,
- Les modes de communication,
- Les pr jug s et les st r otypes,
- La perte d'audition, la r habilitation proth tique et la pr vention,
- L'accessibilit  num rique
- Les aides techniques, humaines et leur financement.

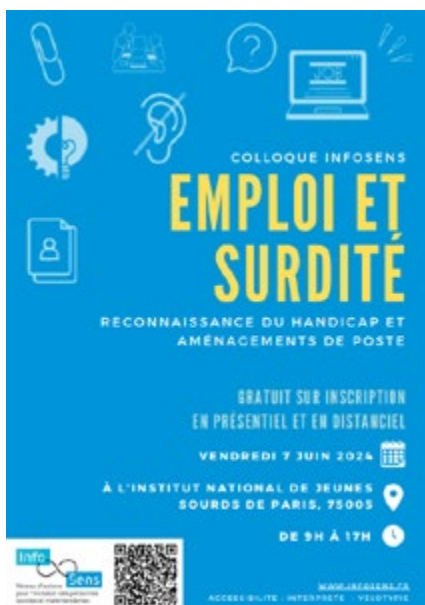
En 2024, INFOSENS renforce son impact en augmentant le nombre de personnes sensibilis es tant dans les structures priv es que publiques (plus de 1 300 personnes ont  t  sensibilis es).

ACCUEIL ET ORIENTATION DES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Certaines personnes sourdes et malentendantes rencontrent des difficultés pour contacter une structure administrative, des services ou des professionnels de différents corps de métiers ou prendre rendez-vous auprès d'eux, car elles sont confrontées à des difficultés de compréhension face à la langue française et elles ont du mal en retour à se faire comprendre.

De plus, elles peuvent aussi être en difficulté face à l'accessibilité numérique. INFOSENS œuvre pour éviter la fracture numérique et l'isolement de cette population en assurant une permanence d'accueil physique gratuite à destination des adultes sourds. Elle offre une écoute et un accueil personnalisé pour chaque usager et traite tout type de demande.

En 2024, le service a accueilli et conseillé en moyenne une vingtaine d'usagers chaque mois.



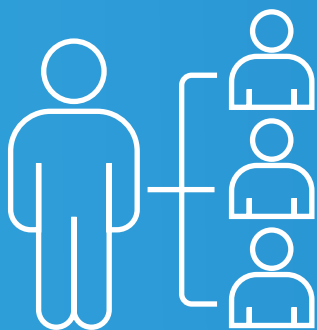
EXPERTISE – FOCUS COLLOQUE INFOSENS 2024

INFOSENS organise un colloque annuel notamment sur l'emploi et surdité en juin 2024, rassemblant les principaux acteurs du champ de l'emploi, du handicap, en particulier le handicap auditif. Ce colloque réunissant plus de 300 personnes dont une centaine en présentiel.

La matinée a été consacrée à la reconnaissance du handicap, tant d'un point de vue personnel, que par l'employeur et les équipes. Lisa Baudet, psychologue, a présenté les questions d'identité en fonction des divers profils de surdité et des bouleversements psychologiques que peut entraîner l'apparition d'une surdité. Eric Persello du Cap Emploi et Valérie Noiran de la MDPH 75 (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ont présenté les dispositifs d'accompagnement à disposition des salariés dans la formation, la recherche d'emploi ou au cours de la carrière.

L'après-midi a été dédiée à l'adaptation de l'environnement de travail. Bruno Picard du FIPHP, Claire Magné d'Escavie et Erwan Le Gall de la DINUM (Direction Interministérielle du numérique) ont animé une table ronde sur les aménagements de poste avec une présentation d'outils et des services pouvant faciliter le quotidien des personnes sourdes au travail. En dernière partie, les sensibilisations du collectif de travail ont été abordées par des référents handicap : Catherine Génin du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et Bernard Saison de l'entreprise Orange.

Cette journée, riche d'informations, de partage et d'échanges prouve qu'il existe de nombreux dispositifs et des aides techniques pouvant améliorer la qualité de vie au travail des personnes sourdes. Cependant, pour permettre une meilleure inclusivité de ces personnes au sein des équipes, il est indispensable d'informer, de sensibiliser et de former l'écosystème professionnel.

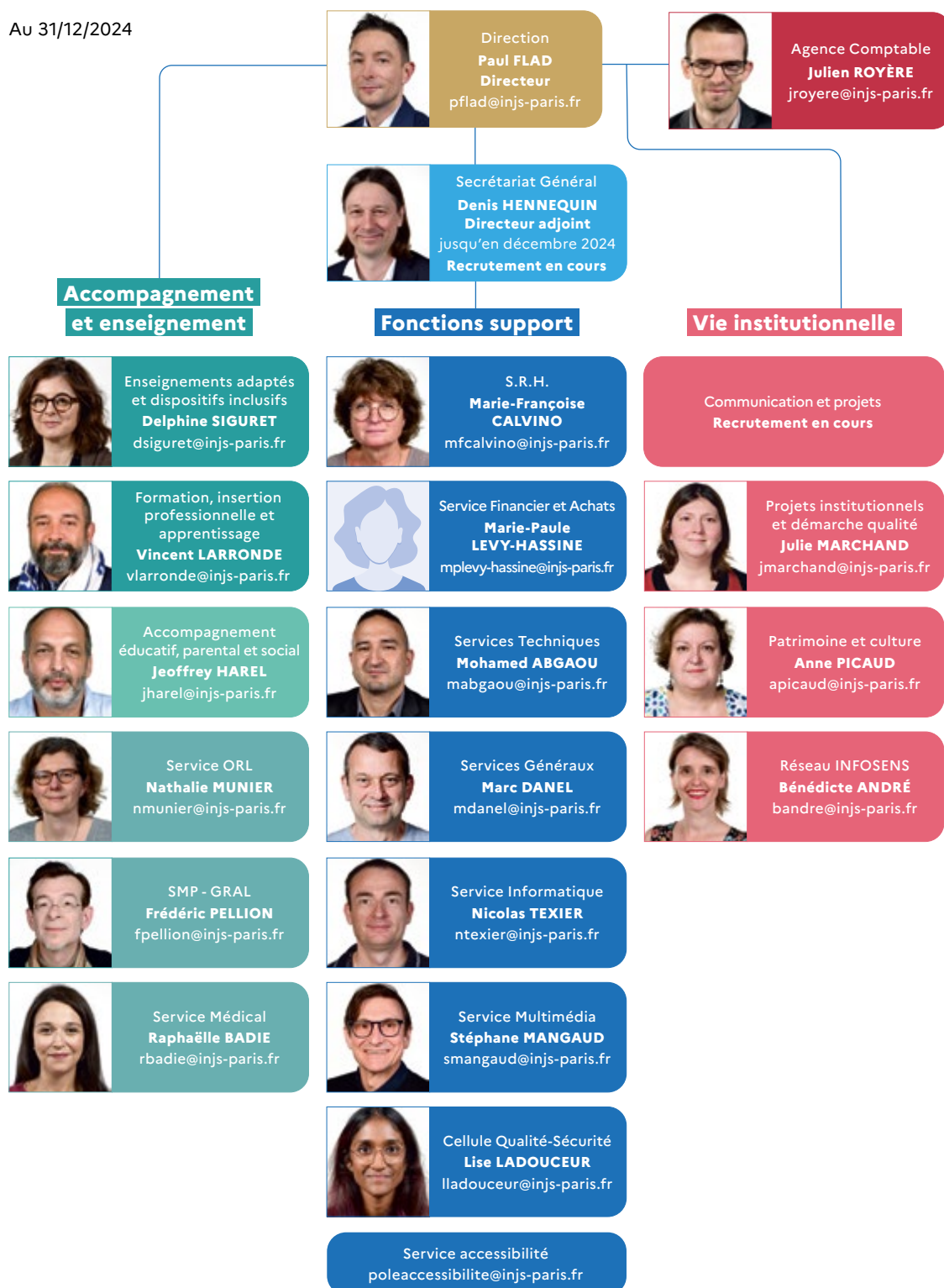


ORGANISATION GÉNÉRALE

- Organigramme
- Ressources humaines
- Formation professionnelle

ORGANIGRAMME

Au 31/12/2024



LES RESSOURCES HUMAINES À L'INJS

La présentation des données relatives aux ressources humaines est effectuée en année civile.

STRUCTURE DU PERSONNEL



Retraites

4 agents ont été admis en retraite en 2024.



Télétravail

16 agents bénéficient de l'accord relatif à la mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique.



Protection sociale

79 agents perçoivent le remboursement des cotisations de protection sociale complémentaire à hauteur de 15€ mensuels.



Parcours professionnels

36 postes ont été publiés en 2024 sur la Place de l'Emploi Public, sur la FHF, sur le site internet de l'INJS dont 26 en catégorie A, 4 en catégorie B et 6 en catégorie C.



Promotions

2 éducateurs spécialisés ont bénéficié de la promotion au grade d'éducateur spécialisé principal.

2 adjoints administratifs ont bénéficié de la promotion au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

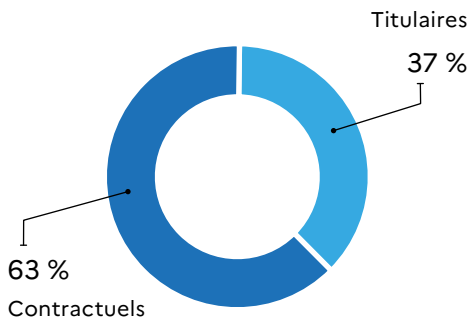
1 professeur d'enseignement général a bénéficié de la promotion au grade de PEG hors classe.

1 professeur d'enseignement technique a bénéficié de la promotion au grade de PET hors classe.

1 conseiller technique de service social a bénéficié de la promotion au grade de CTSS de classe supérieure.

RÉPARTITION PAR STATUT EN ETP

Analyse au 31/12/2024



LES EFFECTIFS



215 personnes

travaillent à l'INJS,
c'est l'effectif physique
rémunéré au 31/12/2024.



L'effectif en équivalent
temps plein est de

172,84 agents.

(178,15 ETP en 2023)



34 agents

sont des travailleurs
handicapés

(soit près de 16 % du personnel de l'INJS) et bénéficient de l'obligation de l'emploi, soit au titre de la RQTH, soit de la carte d'invalidité. 18 sont titulaires et 16 contractuels.

NOMBRE DE PERSONNES PHYSIQUES (Y COMPRIS EN MALADIE ET MATERNITÉ)

SERVICES	TITULAIRES, DÉTACHÉS ET MISE À DISPOSITION		CDD		CDI		TOTAL PAR GENRE		TOTAL GÉNÉRAL 2024	TOTAL 2023	TOTAL 2022
	H	F	H	F	H	F	H	F			
PEG - PET + Chefs de sce + MAD ⁽¹⁾ Catégorie A	10	18	6	9	2	7	18	34	52	56	58
Total Enseignants Catégorie A	10	18	6	9	2	7	18	34	52	56	58
Total Codeurs, interfaces scolaires Catég A			1	8		1	1	9	10	12	11
Total Codeurs, interfaces scolaires Catég B				1			0	1	1	1	2
Éducateurs + Chefs de service Catégorie A	4	17	5	5		1	9	23	32	31	29
Assistants sociaux Catégorie A		1					0	1	1	2	3
Surveillants de jour et de nuit Catégorie C			9	17			9	17	26	26	27
Total Service accompagnement éducatif- social et parental	4	18	14	22	0	1	18	41	59	59	59
Surveillants infirmerie Catégorie C			2	2			2	2	4	4	4
Médecins, orthos, psychol, infirmières, psychomot... catégorie A	1	2	1	17	3	11	5	30	35	33	36
Total Service médical-paramédical Catégorie A	1	2	3	19	3	11	7	32	39	37	40
Direction et Services administratifs Catégorie A	3	4	1	3		3	4	10	14	15	13
Direction et Services administratifs Catégorie B	1	1		5			1	6	7	4	5
Direction et Services administratifs Catégorie C	3	9		1		1	3	11	14	16	16
Interprètes LSF Catégorie A				1	1	7	1	8	9	9	9
Sces gén, techniques, Informatique, multimédia Catég A	1				1		2	0	2	2	2
Sces gén, techniques, Informatique, multimédia Catég B	2						2	0	2	2	3
Sces gén, techniques, Informatique, multimédia Catég C	1	1	3		1		5	1	6	6	10
Total Services transversaux	11	15	4	10	3	11	18	36	54	54	58
Total agents de catégorie A	19	42	14	43	7	30	40	115	155	160	161
Total agents de catégorie B	3	1	0	6	0	0	3	7	10	7	10
Total agents de catégorie C	4	10	14	20	1	1	19	31	50	52	57
TOTAL GÉNÉRAL	26	53	28	69	8	31	62	153	215	219	228

(1) y compris mise à disposition et fonction de professeur sur crédits non enseignant

NOMBRE DE PERSONNES EN ETP (Y COMPRIS EN MALADIE ET MATERNITÉ)

SERVICES	TITULAIRES, DÉTACHÉS ET MISE À DISPOSITION		CDD		CDI		TOTAL PAR GENRE		TOTAL GÉNÉRAL 2024	TOTAL 2023	TOTAL 2022
	H	F	H	F	H	F	H	F			
PEG - PET + Chefs de sce + MAD ¹ Catégorie A	10	17,8	4,55	8,7	2	6,8	16,55	33,3	49,85	54,72	52,08
Total Enseignants Catégorie A	10	17,8	4,55	8,7	2	6,8	16,55	33,3	49,85	54,72	52,08
Total Codeurs, interfaces scolaires Catég A			1	7,8		1	1	8,8	9,8	10,83	8,62
Total Codeurs, interfaces scolaires Catég B				0,6			0	0,6	0,6	1	2
Éducateurs + Chefs de service Catégorie A	3,8	16,03	5	5		0,8	8,8	21,83	30,63	29,97	27,2
Assistants sociales Catégorie A		0,91					0	0,91	0,91	2	2,86
Surveillants de jour et de nuit Catégorie C			3,11	6,96			3,11	6,96	10,07	10,14	10,63
Total Service accompagnement éducatif-social et parental	3,8	16,94	8,11	11,96	0	0,8	11,91	29,7	41,61	42,11	40,69
Surveillants infirmerie Catégorie C			0,53	0,53			0,53	0,53	1,06	1,05	1,04
Médecins, orthos, psychol, infirmières, psychomot... Catégorie A	0,5	2	0,6	10,2	1,72	6,02	2,82	18,22	21,04	19,56	23,18
Total Service médical-paramédical Catégorie A	0,5	2	1,13	10,73	1,72	6,02	3,35	18,75	22,1	20,61	24,22
Direction et Services administratifs Catégorie A	2,5	4	1	3		3	3,5	10	13,5	15	13
Direction et Services administratifs Catégorie B	1	1		5			1	6	7	4	5,00
Direction et Services administratifs Catégorie C	3	9		1		1	3	11	14	15,5	15,36
Interprètes LSF Catégorie A				0,43	0,7	3,46	0,7	3,89	4,59	4,59	4,59
Sces gén, techniques, Informatique, multimédia Catég A	1				1		2	0	2	2	2
Sces gén, techniques, Informatique, multimédia Catég B	2						2	0	2	2	3
Sces gén, techniques, Informatique, multimédia Catég C	1	1	3		0,79		4,79	1	5,79	5,79	9,79
Total Services transversaux	10,5	15	4	9,43	2,49	7,46	16,99	31,89	48,88	48,88	52,74
Total agents de catégorie A	17,8	40,74	12,15	35,13	5,42	21,08	35,37	96,95	132,32	138,67	133,53
Total agents de catégorie B	3	1	0	5,6	0	0	3	6,6	9,6	7	10
Total agents de catégorie C	4	10	6,64	8,49	0,79	1	11,43	19,49	30,92	32,48	36,82
TOTAL GÉNÉRAL	24,8	51,74	18,79	49,22	6,21	22,08	49,8	123,04	172,84	178,15	180,35

⁽¹⁾ y compris mise à disposition et fonction de professeur sur crédits non enseignant

RÉPARTITION PAR SERVICE DES EFFECTIFS 2024

■ Titulaires ■ Contractuels

Enseignants	28	24	52 - 24,2%
Codeurs Interfaces scolaires	11	11 - 5,1%	
Interprètes	9	9 - 4,2%	
Service accompagnement éducatif, social et parental (hors surveillants)	22	11	33 - 15,3%
Service accompagnement éducatif, social et parental (surveillants inclus)	26	26 - 12,1%	
Service médical et paramédical	3	36	39 - 18,1%
Services transversaux	26	19	45 - 20,9%



LA FORMATION PROFESSIONNELLE

ACTUALITE

La formation professionnelle constitue un levier stratégique essentiel pour accompagner l'évolution des métiers et des missions de l'INJS de Paris.

Afin de mieux anticiper les besoins et de faciliter l'accès à la formation pour tous les agents, **une nouvelle procédure d'élaboration du plan annuel de formation est mise en place.**

Chaque agent est invité à exprimer ses besoins via une fiche de souhaits transmise à son responsable hiérarchique, qui évalue les demandes en fonction des objectifs du service et des priorités institutionnelles.

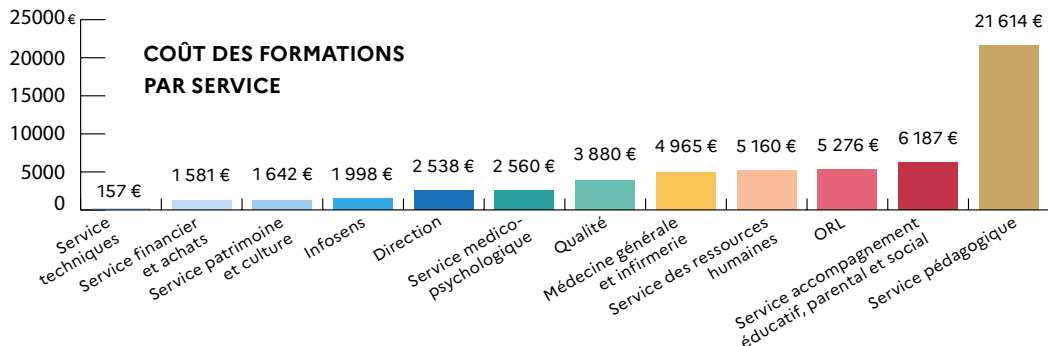
Cette démarche vise à renforcer l'adéquation entre formation, projet d'établissement et évolution des compétences, tout en assurant une meilleure gestion budgétaire.

Le plan de développement des compétences 2024 se décline suivant trois axes principaux, en lien avec la mise en œuvre du projet d'établissement.

- **104 agents formés** (contre 110 agents en 2023)
- **2338 heures de formation**, soit l'équivalent de 334 jours (contre 410,5 jours en 2023)
- **57557 € consommés** sur un budget de 90 000 € (contre 83 212€ en 2023), avec un coût moyen annuel de formation par agent de 553 €.

NOMBRE ET COÛT DES FORMATIONS (COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE)

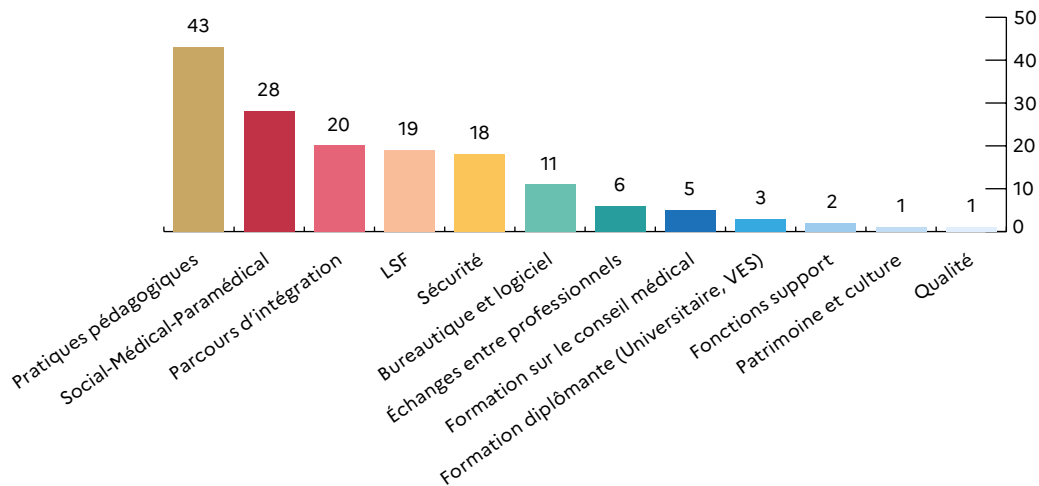
AXES DU PLAN DE FORMATION	NOMBRE D' ACTIONS DE FORMATION 2024	TOTAL EN € 2024	NOMBRE D' ACTIONS DE FORMATION 2023	TOTAL EN € 2023
1.Axes transversaux liés aux besoins institutionnels - Exemples : - LSF (demandes individuelles et collectives) - Formations liées à la sécurité et aux logiciels - Parcours d'intégration pour les nouveaux arrivants	23	21 960 €	30	23 328 €
2.Axes liés au projet d'établissement - Exemples: - Formations liés à l'amélioration de pratiques pédagogiques - Formation liée à la valorisation du patrimoine de l'Institut - Formations liées à la médiation animale	8	18 065 €	24	37 478 €
3. Axes formations liées à l'évolution professionnelle et au développement de compétences - Exemples: - Ateliers d'échange de pratique pédagogique - Conférence autour de la surdité - Softskills (compétences générales) - Formations diplômantes	21	17 532 €	28	22 406 €
TOTAL	52	57 557 €	82	83 212 €



DOMAINES DE FORMATION

Les 2 domaines où on compte le plus de formations sont : LSF et Social-médical-paramédical
Les 5 domaines où il y a le plus d'agents formés sont : Pratiques pédagogiques, Social-médical-paramédical, Parcours d'intégration, LSF et Sécurité

NOMBRE D'AGENTS

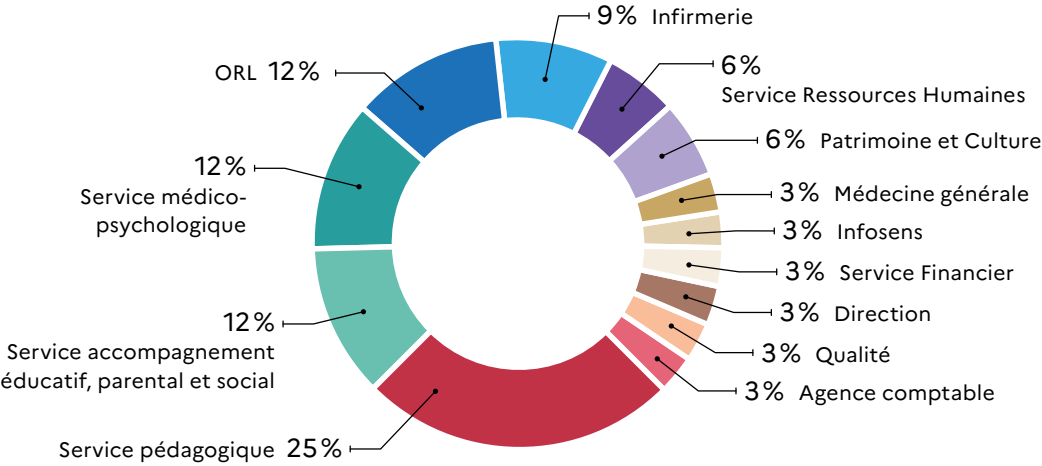


FORMATION INDIVIDUELLES

En 2024, 33 actions de formation individuelles ont été réalisées, qui ont concerné 28 agents. Ces 28 agents viennent de 14 services différents (service pédagogique, service éducatif, infirmerie, ORL, medico-psychologique, etc).

SERVICE	DOMAINE DE LA FORMATION	FORMATION 2024	NOMBRE D'AGENTS 2024	FORMATION 2023
Service pédagogique	LSF, Échanges entre professionnels, Pratiques pédagogiques	8	6	10
Service accompagnement éducatif, parental et social	LSF	4	4	6
Service medico-psychologique	LSF, Social-Médical-Paramédical	4	3	5
ORL	LSF, Social-Médical-Paramédical	4	3	8
Infirmerie	LSF, Social-Médical-Paramédical	3	3	11
Service Ressources Humaines	Fonctions support	2	2	3
Patrimoine et culture	LSF, Patrimoine et culture	2	1	-
Médecine générale	Social-Médical-Paramédical	1	1	-
Infosens	Bureautique et logiciel	1	1	3
Service Financier	Bureautique et logiciel	1	1	2
Direction	Communication (LSF, FALC, etc)	1	1	3
Qualité	Qualité	1	1	-
Agence comptable	Échanges entre professionnels	1	1	-
Multiples services		-	-	10
Total		33	28	61

**RÉPARTITION DU NOMBRE
DE FORMATIONS INDIVIDUELLES
PAR SERVICE**



FORMATIONS COLLECTIVES

En 2024, 91 agents ont bénéficié d’au moins une formation collective (contre 110 agents en 2023).

De nouveaux thèmes de formation ont émergé, tels que la classe autonome, la différenciation pédagogique, la médiation animale, etc.

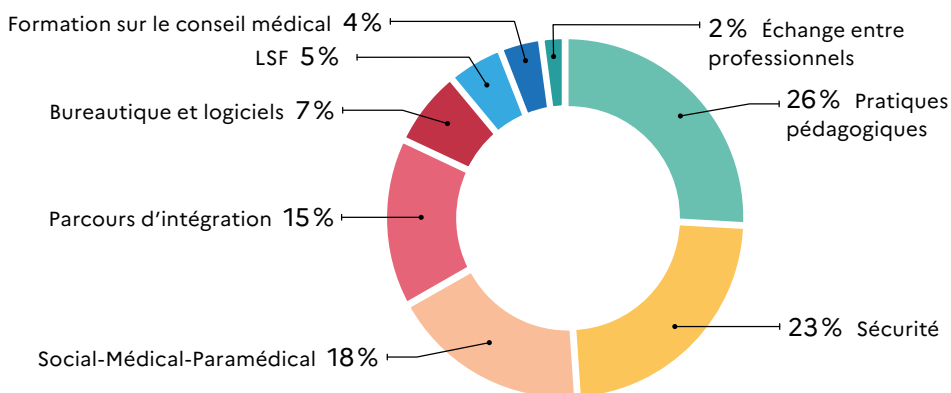
On note également une participation plus active à des conférences et colloques :

Centre Robert Laplane - « *Naitre sourd et grandir avec un trouble vestibulaire* »

ACFOS - « *10 ans de dépistage auditif et de prise en soins précoce de l’enfant sourd* »

	Domaines	Services concernés	Agents	Nombres de formations
1	Pratiques pédagogiques	Service pédagogique	34	3
2	Sécurité	Multipl es services (direction, pédagogique, éducatif, RH, finance, technique, infosens, patrimoine)	30	3
3	Social-Médical-Paramédical	Multipl es services (pédagogie, éducatif, Médico-Psychologique, ORL)	24	3
4	Parcours d’intégration	Multipl es services (pédagogique, éducatif, ORL, infirmerie, etc)	20	1
5	Bureautique et logiciel	Multipl es services (RH, finance)	9	2
6	LSF	Multipl es services (pédagogique, éducatif, direction, infosens)	6	1
7	Formation sur le conseil médical	Multipl es services (pédagogique, infirmerie)	5	1
8	Échanges entre professionnels	Service pédagogique	2	1
TOTAL				15

RÉPARTITION DU NOMBRE DE FORMATIONS COLLECTIVES PAR DOMAINE



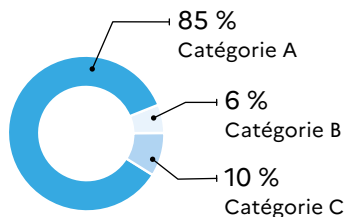
FORMATIONS DIPLÔMANTES

4 actions de formation diplômantes ont été financées en 2024 (contre 2 en 2023) :

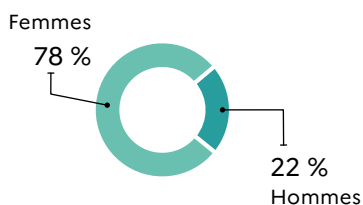
- 1 diplôme universitaire Relation Homme/Animal (Université Paris Cité)
- 2 validations des études supérieures du Master PIHA2 (Pratiques Inclusives Handicap Accessibilité et Accompagnement)
- 1 rééducation du raisonnement logico-mathématique

LES AGENTS FORMÉS (hors surveillants)

PAR CATÉGORIE



PAR GENRE

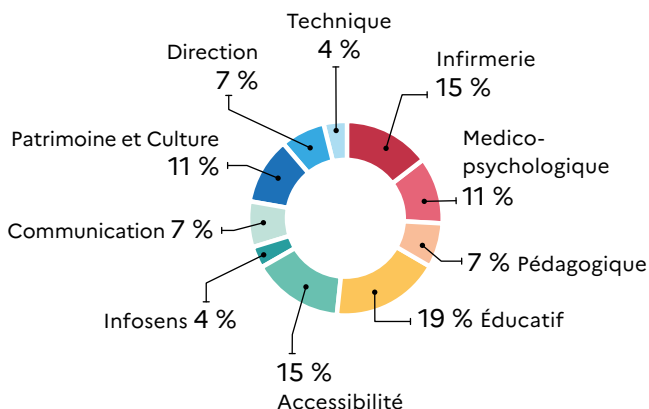


ACCUEIL DE STAGIAIRES

27 stagiaires ont été accueillis en 2024 (19 stagiaires accueillis en 2023).

L'infirmierie, le service éducatif et les interprètes ont accueilli le plus grand nombre de stagiaires.

PAR SERVICE



LES INSTANCES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le Conseil d'administration se réunit 3 fois durant l'année.
Il délibère sur le budget et est informé de l'avancement du projet d'établissement de l'INJS de Paris.

Composition au 31/12/2024

Membres nommés :

- **Agnès JEANNET**,
inspectrice générale des affaires sociales, Présidente du CA
- **Pierre DENIZIOT**,
délégué spécial auprès de la Présidente Région Île-de-France,
- **Lamia EL AARAJE**,
Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'accessibilité universelle et des personnes en situation de handicap,
- **Fatiha HADDI**,
inspectrice de l'Éducation nationale, Académie de Paris, Service de l'École inclusive - Scolarisation en milieu spécialisé (ASH1)
- **Yves MATILLON**,
directeur I.S.T.R, université Claude Bernard – Lyon 1,
- **Frédéric PELLION**,
psychiatre, responsable du service medico psychologique de l'Institut,
- **Brigitte VAZQUEZ**,
présidente de l'Amicale des anciens élèves de l'Institut,

Membres élus :

COLLÈGE N°1 : REPRÉSENTANT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

- **Benoît DEVOS**,
professeur d'enseignement général
- **Karine FOUET**,
professeur d'enseignement général
- **Myriam SOUFFRIN**,
professeure de coiffure

COLLÈGE N°2 : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL ÉDUCATIF

- **Pascale MASSON**,
Éducatrice spécialisée

COLLÈGE N°3 : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET DES SERVICES GÉNÉRAUX

- **Sandrine BELAUBRE**, psychologue

COLLÈGE N°4 : REPRÉSENTANT DES PARENTS D'ÉLÈVES

- **Estelle REBUT**

COLLÈGE N°5 : REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES

- **Mattéo BEDDOCK**, élève en terminale générale au Lycée Rodin

LES COMITÉS SOCIAUX D'ADMINISTRATION

Le Comité Social d'Administration (CSA)

Le Comité Social d'Administration est une instance représentative du personnel dotée de compétences consultatives sur les sujets ayant une incidence sur le fonctionnement et sur l'organisation de l'établissement comme l'organisation et les conditions générales de fonctionnement des services ou la modernisation des méthodes et des techniques de travail et leur incidence

Composition au 31/12/2024

Membres représentant l'administration

- **Paul FLAD**, directeur et président

EXPERTS

- **Marie-Françoise CALVINO**, Responsable du service des ressources humaines,
- **Joffrey HAREL**, Chef de service accompagnement éducatif, parental et social
- **Denis HENNEQUIN**, Secrétaire général
- **Vincent LARRONDE**, Chef de service formations et insertions professionnelles
- **Anne PICAUD**, Cheffe de service patrimoine et culture
- **Delphine SIGURET**, Cheffe de service enseignement adapté et dispositif inclusif

Membres représentant le personnel

TITULAIRES

- **Céline COUMONT** – FO
- **Laure BEYRET** – FO
- **Sonia HASSANI** – FO
- **Sylvie CAYROU** – FO
- **Youssef ALAMI** – SNJSJA – UNSA
- **Myriam DOUCET** – SNJSJA-UNSA

SUPPLÉANTS

- **Elsa ABDESSADOK** – FO
- **Angélique ROBERT** – FO
- **Baptiste HAUDOS DE POSSESSE** – FO
- **Karine FOUET** – FO
- **Jean-Yves LANGLOIS** – SNJSJA-UNSA

Le Comité Social d'Administration en Formation Spécialisée en Santé et Sécurité et Conditions de Travail (CSA en F3SCT)

Le CSA en F3SCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des personnels ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. Il se réunit au moins une fois par trimestre

Membres représentant l'administration

- **Paul FLAD**, Directeur et président

Composition au 31/12/2024

Membres représentant le personnel

TITULAIRES

- **Céline COUMONT** – FO
- **Laure BEYRET** – FO
- **Sonia HASSANI** – FO
- **Sylvie CAYROU** – FO
- **Youssef ALAMI** – SNJSJA – UNSA
- **Myriam DOUCET** – SNJSJA-UNSA

SUPPLÉANTS

- **Elsa ABDESSADOK** – FO
- **Angélique ROBERT** – FO
- **Baptiste HAUDOS DE POSSESSE** – FO
- **Karine FOUET** – FO
- **Jean-Yves LANGLOIS** – SNJSJA-UNSA

Membres à titre consultatif

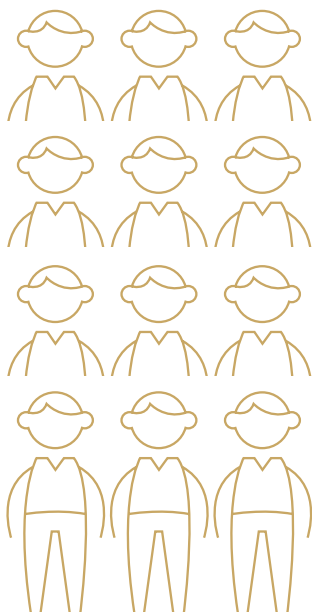
- **Mohamed ABGAOU**, Responsable des services techniques
- **Marie-Françoise CALVINO**, Responsable du service des ressources humaines
- **Marc DANIEL**, Responsable des services généraux
- **Denis HENNEQUIN**, Secrétaire général
- **Docteur Zhaneta GRABOVSKA**, médecin de prévention
- **Françoise LALLIER**, inspectrice santé & sécurité au travail
- **Lise LADOUCEUR**, conseiller de prévention

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS)

La direction a choisi de redynamiser cette instance en l'ouvrant à tous : professionnels, familles et élèves !

Le Conseil de la Vie Sociale a pour objectif de favoriser la participation et l'expression des familles et des élèves au fonctionnement de l'Institut par le biais de leurs représentants, élus chaque année en début d'année scolaire.

Le CVS donne son avis et peut faire des propositions sur toute question relative au fonctionnement de l'établissement.



Composition au 31/12/2024

8 membres élus :

- **Laurence BRIGEOIS** et **Stéphanie MOUNIER** représentent les familles

Représentants des élèves

- **Capucine-Lou LIATOUT**, CAP 1 Coiffure
- **Silamaka BOUNE**, 6^e projet
- **Elise LACOUR**, 2nd GT UEE au Lycée Rodin
- **Ornella HERKAT**, CAP 1^{ère} année sérigraphie industrielle au Lycée Corvisart

6 membres désignés :

- 3 représentants du personnel (désignation en fonction de la représentativité au CSA de l'INJS) :
- 1 représentant pour le Ministère de tutelle :
- 1 représentant pour l'ARS :
- 1 représentant pour le Conseil d'Administration de l'INJS :

Chaque membre titulaire, élu ou désigné, a un suppléant.

1 membre avec voix consultative :

Le directeur ou son représentant.

GLOSSAIRE

AGEFIPH : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées

ARS : Agence Régionale de Santé

ASH : Adaptation Scolaire et scolarisation des élèves Handicapés

CAMSP : Centres d'Action Médico-sociale Précoce

CAPA : Certificat d'Aptitude Professionnelle en Alternance

CAPEJS : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement des Jeunes Sourds

CET : Compte Epargne Temps

CHSA : Centre Hospitalier Saint-Anne

CIM-10 : Classification Internationale des Maladies, 10^e révision

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CRPMS : Centre de Recherches Psychanalyse, Médecine et Société – Université Paris Cité

CSA : Comités Sociaux d'Administration

CVS : Conseil de la Vie Sociale

dB : décibel

DASCO : Direction des Affaires Scolaires (Ville de Paris)

DGCS : Direction Générale de la Cohésion Sociale

DGESCO : Direction Générale de l'Enseignement Scolaire

DGLFLF : Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France

DUI : Document Unique Informatisé

EN : Éducation Nationale

ETP : Équivalent Temps Plein

F3SCT : Formation Spécialisée de la Santé, Sécurité et des Conditions de Travail

FALC : Facile à Lire et à Comprendre

FHF : Fédération Hospitalière de France

FIPHFP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

FISAF : Fédération d'unité pour l'Inclusion des personnes en situation de Handicap Sensoriel et DYS en France

FLE : Français Langue Étrangère

FO : Force Ouvrière

GRAL : Groupe de Recherche sur les troubles des Apprentissages et du Langage

INJA : Institut National des Jeunes Aveugles

INSEI : Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'Éducation Inclusive

ISTR : Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation

LfPC : Langue française Parlée Complétée

LPC : Langage Parlé Complétée

LSF : Langue des Signes Française

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

PHRC : Programme Hospitalier de Recherche Clinique

PIA : Projet Individualisé d'Accompagnement

PLI : Projet Linguistique Institutionnel

PLP : Projet Linguistique Personnalisé

PPS : Projet Personnalisé de Scolarité

PRPI : Projet Recherche Partenariat et Innovation

RFDSL : Réseau Francophone en Déficience Sensorielle et du Langage

RFS : Réseau Francilien Surdité

RPI : Recherche, Partenariat et Innovation

SMP : Service Médico-Psychologique

SNJSJA : Syndicat National des instituts de Jeunes Sourds et de Jeunes Aveugles

SRAE : Structure Régionale d'Appui et d'Expertise

TELSF2 : Test d'Évaluation de la Langue des Signes Française

UFA : Unité de Formation par Apprentissage

UF-SSP : Unité Fonctionnelle « Surdité et Souffrance Psychique », GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences

UNSA : Union des Syndicats Autonomes

VAE : Validation des Acquis et de l'Expérience

VES : Validation des Études Supérieures

2023-2024

EN IMAGES



Octobre 2023 - Inauguration de la salle éducative

2023



Octobre 2023 - Inauguration de la salle éducative



Novembre 2023 - Fête de l'Abbé de l'Épée



Novembre 2023 - Remise de diplômes



Novembre 2023 - Moulage de bougie



Novembre 2023 - Visite Fadila Khattabi, Ministre déléguée chargée des personnes handicapées





Novembre 2023 - Fête de l'Abbé de l'Épée



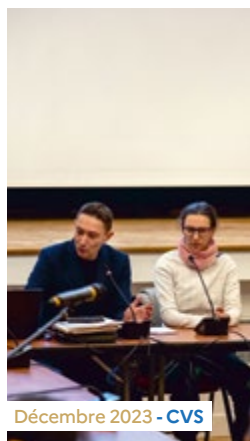
Novembre 2023 - Journée institutionnelle



Novembre 2023 - Journée institutionnelle



Décembre 2023 - Concours de sapins alternatifs



Décembre 2023 - CVS





Janvier 2024 - Journée portes ouvertes



Janvier 2024 - Journée portes ouvertes



Février 2024 - Forum des métiers de



Avril 2024 - Expo « La folle semaine des premiers Jeux internationaux silencieux



Juin 2024 - Spectacle Carpe Diem



Juin 2024 - Soirée des entreprises



Juin 2024 - Fête de fin d'année des élèves de Buffon





l'INJS



Février 2024 - Forum des métiers de l'INJS



Mars 2024 - Conférence sur Rubens Alcais et les jeux internationaux silencieux de paris en 1924



Mars 2024 - Conférence sur Rubens Alcais et les jeux internationaux silencieux de paris en 1924



Avril 2024 - Expo « La folle semaine des premiers Jeux internationaux silencieux »



Juin 2024 - Signature de la convention cadre avec l'éducation nationale



2024

LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES À L'INJS DE PARIS

535
places

attribuées par la DGCS
et l'Éducation Nationale.



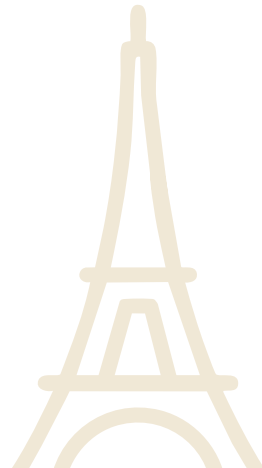
21
événements

et épreuves
découvertes.





Participation
institutionnelle à une
**compétition de
para-judo**





254, rue Saint-Jacques
75 005 Paris
01 53 73 14 00
direction@injs-paris.fr
www.injs-paris.fr

Directeur de la publication : Paul FLAD
Coordination : Audrey BOURLOT

Comité de rédaction : Bénédicte ANDRE,
Raphaëlle BADIE, Marie-Françoise CALVINO,
Arlette CHENEVOT, Weijia CHENG, Joffrey HAREL,
Clothilde HUYN, Vincent LARRONDE,
Julie MARCHAND, Nathalie MUNIER, Frédéric PELLION,
Anne PICAUD, Delphine SIGURET

Crédits photos : Françoise KOVATS et
Stéphane MANGAUD pour l'INJS

Création graphique et réalisation : Belice Design
www.stephaniebelice.com

Impression : Cloître Imprimeurs, Saint-Thonan

Numéro ISSN : ISSN 3030-4397